

Culture et développement durable



supplément
MOUVEMENT



reseau**culture21**.fr
culture & développement durable



La revue **MOUVEMENT**

change de style et revient plus souvent !

Découvrez ou redécouvrez-la en kiosque et librairies tous les deux mois.

Depuis 1995, *Mouvement* est avant tout une revue consacrée à toutes les facettes de la création contemporaine : analyses et reportages, entretiens et cartes blanches confiées à des artistes, qualité iconographique, sélection d'événements culturels, avec l'indépendance de ton qui nous caractérise. Jusqu'à aujourd'hui trimestrielle, *Mouvement* change de rythme et paraît tous les deux mois.

Nouvelle périodicité :

tous les deux mois en kiosque et librairies,
retrouvez les pratiques artistiques contemporaines.

+

Nouvelle formule :

un agenda culturel enrichi

+ un journal clandestin

+ de places à gagner

+ de création + souvent



Editorial

La culture n'est pas séparée du monde, elle en est l'expression. Cela va sans dire, mais beaucoup mieux en le disant, tant il est vrai que, ces dernières années, bon nombre d'institutions continuaient à proclamer sur un mode incantatoire leur attachement à la « démocratisation culturelle », mais la mettaient en œuvre bien parcimonieusement ou, pour le moins, rechignaient à réviser un logiciel inventé dans les années Malraux, et tout entier basé sur « l'accès à la culture ».

Les combats culturels issus de la Résistance doivent certes continuer d'irriguer le présent, mais, en 70 ans, le monde a changé et il faut prendre acte des mutations qui, simultanément, l'embellissent et le malmènent. Comme tout organisme vivant, la culture est un écosystème dont les règles évoluent et

interagissent avec l'environnement qui l'inclut. Mais par ailleurs, tout écosystème est aussi un bouillon de cultures, qu'il convient de préserver dans son extraordinaire diversité. Face aux fléaux qui menacent la planète, le « développement durable » pose, du local au global, des enjeux économiques, écologiques, sociaux, culturels et humains, qui doivent être pensés à nouveaux frais. Tel est l'objet de ce cahier spécial de *Mouvement*, réalisé en partenariat avec l'ARENE et Arcadi, deux agences de la Région Île-de-France, et le Réseau Culture 21. Il n'est pas indifférent que ce cahier spécial accompagne l'avènement d'un nouveau visage de *Mouvement*, désormais placé sous l'enseigne « arts et politiques ».

Jean-Marc Adolphe

2 Rio + 20 et la dimension culturelle de la durabilité
par Jordi Pascual et Patrice Meyer-Bisch

7 Ambition politique
par Laurence Dupouy-Veyrier

8 Forum Ouvert: désirs et réalités
par Dominique Sellier et Françoise Billot/Eric Demey

12 Le développement durable: un concept dévoyé?
par Elizabeth Auclair

15 Créer des situations de pensée
par Pascaline Vallée

18 Prendre langue avec la vôtre
par Eric Demey

19 Le Grand Paris: une métropole culturelle durable?
par Dominique Sellier

21 Un espace-temps recyclable
par Gilles Clément

25 L'écologie, c'est drôle?
par Eric Demey

26 Tous les Evryen(ne)s
par Hervé Pérard

27 De l'aire dans l'aménagement des territoires
par Elisa Dumay

29 Durablement trans
par Lucie Alexis

30 La gouvernance démocratique: mode d'emploi
par Marie-Christine Duréault-Thoméré

32 De la pertinence des savoirs partagés
par Damien Tassin

33 Penser bien faire
par Jean-Michel Lucas

36 Que ruine de l'Homme
par Eric Demey

37 Définir le bonheur
par Hélène Combe

40 De réseau en coalition
par Dominique Vernis

41 L'éternel retour de l'Éducation populaire
par Marie-Christine Bordeaux

43 Faire économie de la culture
par Eric Demey

45 Art, créativité et développement durable en Europe
par Jean-Sébastien Steil

47 Être ou ne pas être... citoyen?
par Irene Favero

Supplément de *Mouvement* n° 64 (juillet-août 2012)
Réalisé avec la participation de l'ARENE Île-de-France, en partenariat avec ARCADl et le Réseau Culture 21.

Coordination : Eric Demey
Conception graphique : Megheddi Simonian
Édition : Marianne Dautrey et Pascaline Vallée
Partenariats/publicité : Alix Gasso
Ont participé : Jean-Marc Adolphe, Lucie Alexis, Elizabeth Auclair, Françoise Billot, Christelle Blouët, Marie-Christine Bordeaux, Gilles Clément, Hélène Combe, Eric Demey, Elisa Dumay, Laurence Dupouy-Veyrier, Marie-Christine Duréault-Thoméré, Irene Favero, Jean-Michel Lucas, Patrice

Meyer-Bisch, Jordi Pascual, Hervé Pérard, Dominique Sellier, Jean-Sébastien Steil, Damien Tassin, Pascaline Vallée, Dominique Vernis

Remerciements particuliers à Christelle Blouët pour son aide précieuse.

Mouvement, arts et politiques
6, rue Desargues 75011 Paris
Tél. : +33(0)143 14 73 70
Fax : +33 (0)143 14 69 39
www.mouvement.net

Mouvement est édité par les éditions du Mouvement, SARL de presse au capital de 4200 euros, ISSN 125 26 967
Directeur de la publication : Jean-Marc

Adolphe © mouvement, 2012-03-13
Tous droits de reproduction réservés.
Supplément *Mouvement* n° 64. Ne peut être vendu.

L'ARENE Île-de-France favorise l'intégration du développement durable. Elle repère, suscite et diffuse les pratiques auprès des acteurs et des territoires. Elle impulse et participe à leur mise en mouvement en accompagnant les collectivités franciliennes.
www.arenidf.org

Arcadi, agence régionale culturelle et artistique d'Île-de-France, créée par la Région Île-de-France en partenariat avec l'État, soutient la création, la diffusion et l'action artistique dans le champ des arts

de la scène et de l'image. Elle développe des missions de ressource et de coopération territoriale et coordonne les dispositifs Passeurs d'images et Médiateur culturel.
www.arcadi.fr

Réseau culture 21 promeut la culture comme une composante centrale du développement durable au travers d'une plate-forme ressources, l'organisation de rencontres et de formations. L'Agenda 21 de la culture et la déclaration de Fribourg sur les droits culturels sont les textes fondateurs de son action.
www.reseauculture21.fr

En couverture : Emile Loreaux / Picturetank, *Les Arbres antennes*, 2008.

Rio + 20 et la dimension culturelle de la durabilité

Quelle place pour la culture dans le développement durable ? A l'approche du sommet Rio + 20, Patrice Meyer-Bisch et Jordi Pascual rappellent la nécessité de ne pas limiter la question du développement durable à celle d'une croissance verte et d'œuvrer pour une véritable mise en actes des droits culturels des citoyens.

En 2012, nous ne pouvons comprendre le « développement » tel qu'il était perçu tout au long du XX^e siècle. Le monde a changé. Les paradigmes doivent évoluer pour être adaptés à la réalité. Il faut nous doter d'outils appropriés pour rendre le développement plus durable parce que mieux compris : c'est-à-dire élargir nos libertés et celles des générations futures. C'est le rôle des scientifiques, des activistes et des décideurs.

Le grand changement de paradigme est symbolisé par l'adoption, en septembre 2001, de la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, officialisant la définition large de la culture adoptée à Mexico en 1982 puis, en 2005, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité

des expressions culturelles. Alors que la diversité culturelle était considérée comme un frein au développement, un obstacle à la modernité et donc au progrès, à la science et à la démocratie, elle est aujourd'hui de plus en plus comprise comme une ressource pour chacun de ces domaines et pour la paix. Alors que le culturel arrivait en dernier, il apparaît peu à peu comme une dimension fondamentale du développement : à la fois une ressource et une liberté de choix des valeurs à développer.

En 2012, nous aurons à discuter de manière approfondie sur

la durabilité (ou sur le développement durable, mais laissons la discussion complexe entre ces deux concepts de côté). Du 20 au 22 juin 2012, la communauté internationale se réunira à Rio de Janeiro, 20 ans après le Sommet de la Terre, afin de discuter de nouveaux accords, traités ou déclarations sur la durabilité. Avant cela, nous devrions faire le point.

Où en sommes-nous ?

Les politiques générales de développement durable sont censées reposer sur trois piliers ou dimensions. Le pilier économique vise à créer des revenus, selon une conception thématique aux XVIII^e et XIX^e siècles ; le pilier social redistribue les revenus et vise à introduire des considérations liées à l'équité entre tous les membres d'une société, ce que nous avons commencé à faire à la fin du XIX^e siècle ; le troisième pilier sur la responsabilité environnementale a été conçu pendant la seconde moitié du XX^e siècle. Ces trois piliers façonnent le paradigme dominant du développement durable, un « triangle vertueux » qui est appliqué à tous les niveaux de gouvernance, local, national, continental ou mondial. Le paradigme a été consolidé avec succès après le rapport Brundtland de 1987 et au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, mais en y introduisant, de façon plus ou moins explicite, une hiérarchie : l'économie en premier, puis l'écologique et enfin le social, car, dans cette époque, la conception prédominante du développement était d'abord de nature économique.

Le culturel apparaît fondamental au développement.

Patrice Meyer-Bischoff à la Maison des métallos. Photo : Arene – C. Petit-Tesson.



Faisons preuve d'audace et disons que le paradigme actuel de la durabilité est obsolète. Nous croyons que le paradigme a, pour le moins, besoin d'un quatrième pilier, la culture. Peut-être faudrait-il aussi remettre en question la métaphore des piliers pour adopter une perspective plus intégrée. Nous allons donner substance à ces affirmations avec des arguments qui vont de l'être humain à la planète. Amartya Sen, Arjun Appadurai ou Edgar Morin (pour n'en nommer que quelques-uns) ont écrit leurs principales contributions sur la notion de développement après 1992. Or ce concept a évolué au cours des dernières décennies. L'argument se comprend à quatre niveaux : les personnes, la complexité, l'équilibre des systèmes et la place des droits culturels.

Les personnes au centre

Il est impossible de parler du développement d'une région ou d'une population, sans le centrer sur ses ressources premières : le développement des personnes. Le développement est conçu par Amartya Sen comme un élargissement des choix pour chaque personne, ce qui signifie à la fois le respect de ses libertés personnelles et le développement des opportunités nécessaires à l'exercice de ses libertés¹. Cela définit une « *approche basée sur les droits de l'homme en développement* » (ABDH) : chaque droit y est compris à la fois comme une fin (la santé, la liberté d'expression...) et comme un moyen ou un « *conducteur de capacités* » (difficile de se développer pour qui est malade et non-soigné, empêché de s'exprimer par une censure ou un manque de moyens...) ².

Ce recentrage est évident au niveau éthique (le développement est fait pour les personnes), il devrait l'être aussi au niveau :

- économique : les personnes représentent les premières ressources économiques,

- écologique : elles sont au plus proche de leur environnement, même si elles ne sont pas toujours en mesure d'en comprendre toutes les logiques,

- social : ce sont elles qui font et défont les liens sociaux et s'en nourrissent,

- culturel : le développement des savoirs est essentiel à l'exercice des choix dans toutes les autres dimensions,

- et enfin au niveau démocratique : ce sont les personnes citoyennes qui ont à définir les buts et les moyens du développement.

Chaque groupe de droits humains, voire chaque droit humain, apporte un facteur de développement qui est en même temps un facteur d'intégration et de participation des personnes à des systèmes complexes.

La complexité est partout

Toutes les analyses critiques sur les défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'êtres humains disent que nous avons les capacités, mais que celles-ci ne sont pas reliées entre elles. Nos institutions et nos sociétés sont cloisonnées, ce qui induit un énorme gaspillage. Si la personne est au centre, on ne peut nier la complexité de ses dimensions, de ses rapports à ses environnements (agricole, sanitaire, alimentaire, culturel, économique, social, etc.). C'est pourquoi Amartya Sen ajoute à la notion de capacité celle de « *capabilité* ». Il ne suffit pas d'avoir un travail pour se développer, il faut en même temps : la santé, une famille, une formation, des systèmes de communication et de participation, etc. Le développement implique une connexion de capacités. L'alphabétisation, la créativité, la connaissance critique, le sens du lieu, l'empathie, la confiance, le risque, le respect, la reconnaissance ne sont pas des éléments ou des valeurs culturelles à part, ce sont des modes de fonctionnement qui impliquent

Rapport Brundtland (1987)

« Notre avenir à tous », le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, présidée par Madame Gro Harlem Brundtland, a posé les bases conceptuelles du développement durable et l'a ainsi défini : « *Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* » Le rapport Brundtland a ouvert le chemin de Rio, qui a accueilli le Sommet de la Terre en 1992.

Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (1992)

Conférences sur l'environnement et le développement organisées par l'ONU, les Sommets de la Terre ont permis d'imposer le concept de développement durable et d'en construire le cadre de référence. Le Sommet de Rio de Janeiro au Brésil en juin 1992 a joué un rôle particulièrement structurant. Il a adopté un texte fondateur de 27 principes, intitulé « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » et un programme d'action pour le XXI^e siècle, appelé Action 21 (ou Agenda 21), qui énumère quelque 2 500 recommandations concernant la mise en œuvre concrète des principes de la déclaration. Aujourd'hui encore, cet Agenda 21 reste la référence pour la mise en œuvre de politiques de développement durable au niveau des territoires.

La Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001)

Adoptée au lendemain des événements du 11 septembre 2001, la Déclaration fut l'occasion pour les Etats de réaffirmer leur conviction que le dialogue interculturel constitue le meilleur gage pour la paix, et de rejeter catégoriquement la thèse de conflits inéluctables de cultures et de civilisations. La Déclaration universelle insiste sur le fait que chaque individu doit reconnaître non seulement l'altérité sous toutes ses formes, mais aussi la pluralité de son identité, au sein de sociétés elles-mêmes plurielles. Elle définit pour la première fois la diversité culturelle en tant que patrimoine commun de l'humanité.

Agenda 21 de la culture (2004)

L'Agenda 21 de la culture propose une solide politique culturelle locale basée sur les droits culturels des citoyens, et la présence de considérations culturelles dans toutes les politiques publiques. Ce texte de référence permet de disposer d'une grille d'analyse et de mise en œuvre opérationnelle pour les acteurs et les collectivités souhaitant renouveler leurs projets et leurs politiques en ce sens. Le texte a été approuvé par des villes et des gouvernements

locaux du monde entier qui s'engagent dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix. Le processus est porté par l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et coordonné par sa Commission culture.

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)

Instrument juridique international contraignant, la Convention est censée assurer aux artistes, aux professionnels de la culture, aux praticiens et aux citoyens du monde entier la possibilité de créer, produire, diffuser et jouir d'un large éventail de biens, de services et d'activités culturels, incluant les leurs. En reconnaissant que la culture ne peut plus être seulement un sous-produit du développement, mais plutôt le ressort fondamental du développement durable, la Convention a ouvert la voie à un nouveau cadre international pour la gouvernance et la gestion de la culture.

Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (2007)

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein du système des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette Déclaration rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux.

Rio + 20 (2012)

En juin 2012, 20 ans après son premier Sommet de la Terre, Rio accueille de nouveau ce rendez-vous planétaire. Ce Sommet est attendu comme l'occasion d'impulser des changements fondamentaux au niveau mondial et focalise de grandes ambitions politiques, davantage portées par les organisations non-gouvernementales et l'échelon local que par les Etats peu empressés de redistribuer les cartes de la gouvernance mondiale. Les deux thèmes retenus sont l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable.

chez chacun plusieurs capacités, ils doivent être « mobilisés » dans les stratégies pour le développement durable.

L'équilibre à la place de la croissance

Si la complexité caractérise le développement de chaque personne, il en va de même pour les systèmes et les territoires. Le développement ne se réduit pas à la croissance, car tout ne peut pas croître. S'il y a des domaines dans lesquels une croissance rapide est nécessaire (accès au droit à la propriété pour les paysans sans terre, accès à l'alimentation, à l'éducation pour les milliards d'analphabètes, aux soins, etc.), il y en a d'autres qui doivent décroître, notamment toutes les activités hyperpolluantes et gourmandes en matières premières et en énergie. Si le développement des personnes signifie celui des libertés, le développement des écosystèmes, des systèmes culturels, économiques, politiques et sociaux, signifie un équilibre plus dynamique, plus adaptable, plus résistant, favorable à la vie de tous. Entre croissance aveugle et équilibre statique, il nous faut promouvoir les « équilibres dynamiques », à savoir les équilibres les plus riches possibles pour que les personnes puissent s'y développer tout en participant à cette richesse. La richesse des équilibres – aussi bien écologiques que culturels, économiques, sociaux ou politiques – est le premier facteur de leur adaptabilité et donc de leur durabilité.

Qu'en est-il du culturel ?

Nous avons vu que de nombreuses stratégies locales et nationales pour le développement durable ont échoué parce qu'elles ont oublié la culture. Lorsque le paradigme actuel de la durabilité est appliqué par les gouvernements dans leur planification à long terme, la dimension économique est toujours explicite (il génère des revenus et de l'emploi, et donc des exportations), la dimension sociale met l'accent sur l'équité (santé et éducation, et la lutte contre la pauvreté) tandis que les objectifs de la dimension environnementale consistent à introduire (parfois avec succès) un équilibre dans la consommation des ressources au sein des écologies locales. La culture est ignorée ou apparaît comme un instrument simplement utile pour atteindre d'autres objectifs. Il en est de la conception du développement comme de l'évolution des droits de l'homme : on a largement ignoré l'importance des droits culturels pour le respect de la dignité humaine, le développement des personnes et des communautés. On a considéré la culture comme un dernier palier, moins important que les besoins, jugés fondamentaux. Étonnante cécité quand on sait qu'il faut des savoirs pour cultiver la terre, pour habiter son environnement de façon équilibrée, pour soigner et se soigner, nourrir et se nourrir, pour exercer un métier utile à la société et épanouissant pour soi-même et les siens, pour décider pour soi et participer à la vie collective et, enfin, pour transmettre les valeurs les mieux adaptées à ses enfants. Le domaine culturel vaut pour lui-même et pour les autres. Au même titre que les autres droits humains en effet, les droits culturels sont les fins et les moyens du développement.

Oui, la culture est au principe de la dimension économique, puisque toute économie durable se fonde sur le développement des savoirs les mieux appropriés ; elle ne peut cependant être réduite

à un instrument de croissance sans considération des équilibres nécessaires. Oui, la culture est au principe de la dimension sociale car elle est facteur de liens, mais elle ne peut pas être réduite à l'idée d'assurer la cohésion d'une société homogène (c'est le rêve de tous les fondamentalismes et le cauchemar de ceux qui aiment la liberté). Oui, la culture est au principe de la dimension environnementale car, pour respecter un écosystème, il faut le connaître, l'aimer et le travailler, mais nous ne pouvons simplement l'utiliser pour sensibiliser à la responsabilité environnementale. La culture est beaucoup plus qu'un instrument. Elle est l'âme du développement et promeut les valeurs intrinsèques que sont le patrimoine, la connaissance, la créativité, la diversité ou l'identité. Les seuls processus culturels actifs – à savoir l'exercice de leurs droits, libertés et responsabilités culturels – permettent aux citoyens d'avoir une vie pleine de conscience et de sens.

Les villes sont des pionnières : l'organisation mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis promeut l'« Agenda 21 de la culture » (approuvé à Barcelone en mai 2004) ainsi que la Déclaration sur « La culture comme quatrième pilier du développement durable » (approuvée à Mexico en novembre 2010). Ces documents proposent une solide politique culturelle locale, basée sur les droits culturels des citoyens et la présence de considérations culturelles dans toutes les politiques publiques. CGLU considère que les droits humains sont au principe du développement. CGLU ne propose pas que la culture soit une quatrième « phase » du développement, mais demande aux gouvernements locaux que la culture soit au centre de la durabilité.

Un quatrième pilier ou une approche intégrale ?

Si nous analysons notre planète dans son ensemble à travers le triangle réducteur du développement durable (économique, écologique, social), nous remarquons que cette image ne parvient pas à expliquer la complexité du monde et de ses dynamiques. Dans presque tous les coins de la terre, les sociétés souhaitent avoir une voix, être reconnues dans leur singularité et leur spécificité. Ces voix demandent une mondialisation à visage humain, qui considère la diversité culturelle non seulement utile comme ressource mais aussi comme un patrimoine commun à tous les peuples du monde. Le paradigme actuel des trois piliers oublie le sens des lieux : la compréhension concrète d'un développement durable ne peut négliger la complexité des rapports aux lieux. Chacun doit pouvoir participer, avec ses savoirs, à une habitation équilibrée de la planète. Reconnaître la pluralité des systèmes de connaissances est essentiel pour la durabilité. C'est pour cela que le paradigme de la durabilité a besoin d'une composante culturelle explicite. L'idée de transformer le modèle des trois piliers par un carré, dans lequel la culture devient le quatrième pilier, a fait son chemin. Mais cette prise de conscience implique une remise en question de la métaphore même des piliers, qui peut trop ressembler à une pyramide des besoins,

Le développement ne se réduit pas à la croissance.

allant des essentiels aux secondaires. Un développement ne peut être durable que s'il est intégral, que si ses différentes dimensions s'équilibrent et se fécondent mutuellement. Cela demande un examen sérieux par la communauté internationale. Et cela signifie aussi un activisme renouvelé des agents de la culture : abandonner la logique de cloisonnement professionnel (là où elle existe, comme en France et d'autres pays auto-considérés comme développés) et mettre les droits culturels des citoyens au centre de leur action ; sans les agents de la culture (sans nous), la composante culturelle de la durabilité ne pourra jamais devenir une réalité.

Les perspectives de Rio + 20

Rio+20 devrait être le lieu de ces débats. La Conférence se concentrera sur l'économie verte et le nouveau cadre institutionnel pour le développement durable, mais elle sera également l'occasion d'analyser des sujets émergents. La culture – plus précisément le droit de chacun de participer avec toutes ses ressources culturelles – doit être un sujet émergent clé dans le développement durable. Dans les documents de préparation de la

« version zéro » de la Déclaration Finale de Rio + 20, les peuples indigènes et l'organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis ont sollicité explicitement que la culture soit considérée comme le quatrième pilier de la durabilité, tandis que d'autres voix comme l'Unesco, l'Organisation de la Francophonie ou des gouvernements

comme le Brésil ont demandé une inclusion explicite de la culture comme un sujet essentiel des résolutions de Rio + 20. Il ne suffit pas, cependant, d'ajouter un sujet parmi d'autres, l'objectif est d'adopter une conception réellement centrée sur les droits, les libertés et, les responsabilités de chacun.

La Déclaration finale de Rio+20 devrait maintenir le paragraphe 16 qui existe maintenant dans la « version zéro » et se lit : « *Nous soutenons la diversité du monde et reconnaissons que toutes les cultures et civilisations contribuent à l'enrichissement de l'humanité et à la protection des systèmes qui soutiennent la vie sur la Terre. Nous soulignons l'importance de la culture pour le développement durable.* » Il faudrait cependant préciser : « *Toutes les cultures et civilisations peuvent contribuer.* » En effet, une affirmation trop collective soulève une difficulté : il n'est pas vrai que toutes les « cultures » contribuent à l'enrichissement, car il y a des pratiques néfastes au développement et aux droits de la personne. Le sujet ne peut être collectif, les milieux culturels variés comportent des ensembles mélangés de pratiques dont certaines sont très favorables, d'autres moins et d'autres notablement néfastes, y compris dans les pratiques les plus « contemporaines ». La diversité culturelle est un patrimoine, les droits culturels sont des facteurs de développement au sein des autres droits de l'homme, mais les pratiques demandent à être interprétées et régulièrement adaptées, selon des processus ouverts de dialogue et de respect critique³.

La Déclaration finale de Rio + 20 devrait également consacrer un chapitre entier (dans la partie « opérationnelle » de la déclaration) aux façons d'intégrer les facteurs culturels dans les stratégies locales et nationales, ainsi que des programmes internationaux pour le développement durable. Si Rio + 20 crée les objectifs de durabilité, le développement culturel devrait être l'un d'entre eux et les objectifs liés à toutes les dimensions de la culture, être explicites. Une « Décennie des Nations Unies sur la culture pour le développement durable, 2014-2023 » pourrait ainsi être envisagée.

Tous les ingrédients existent. Citons la définition « canonique » adoptée par le rapport Brundtland : « *Le développement durable est le genre de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.* » Cette conception de la durée est essentiellement conservatrice et elle est fondée sur une logique de besoins à satisfaire. Au contraire, une approche basée sur les droits de l'homme en développement replace les personnes et leurs capacités culturelles, écologiques, économiques, politiques et sociales au centre. Osons reconnaître que les capacités culturelles – les droits de savoir, les libertés de choix et les responsabilités qui y sont associées – sont une condition primordiale pour une gouvernance démocratique et dynamique de l'ensemble des ressources au service de chacun et dans le souci de l'équilibre des grands systèmes.

1. « Pour l'essentiel, j'envisage ici le développement comme un processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir. De cette façon l'expansion des libertés constitue à la fois la fin première, et le moyen principal du développement, ce que j'appelle respectivement le 'rôle constitutif' et le 'rôle instrumental' de la liberté dans le développement. » Amartya Sen, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob, p. 56 (*Development as Freedom*, 1999).

2. Voir le Document de synthèse (DS 19) de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme : L'approche basée sur les droits de l'homme en développement (ABDH) : un renouveau grâce à la prise en compte des droits culturels ? / A Human Rights Based Approach to Development. New perspectives by taking cultural rights into account ? <http://www.unifr.ch/iiedh/fr/publications/ds>

3. Pour une présentation des droits culturels au sein du système des droits de l'homme voir la « Déclaration de Fribourg », accessible en diverses langues, avec de nombreux documents de synthèse explicatifs sur : www.droitsculturels.org. Pour la notion de « respect critique » voir : P. Meyer-Bisch, M. Bidault, *Déclarer les droits culturels*, Genève, Bruxelles, 2010, Schulthess, Bruylant, § 3.12, p. 45.

Patrice Meyer-Bisch est philosophe, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, université de Fribourg (Suisse).

Jordi Pascual est géographe et enseigne les politiques culturelles à l'université ouverte de la Catalogne. Il est le coordinateur-fondateur de la Commission culture de l'organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), qui a comme objectif la réalisation de l'Agenda 21 de la culture.

Les droits culturels sont les fins et les moyens du développement.

Ambition politique

Avec son Agenda 21, la culture ne compte pas se cantonner à un rôle d'auxiliaire.
Rappel des faits et des ambitions.

À l'issue de deux années de travail, la planète altermondialiste adopte l'Agenda 21 de la culture lors du Forum universel des cultures de la CGLU¹ en 2004 à Barcelone. La culture sous toutes ses acceptions fait désormais partie intégrante d'une stratégie mondiale de transformation sociale, d'émancipation démocratique, de développement global. Il s'agit prioritairement d'un manifeste destiné à conforter la démocratie participative comme mode de gouvernement local, à construire une cohérence entre les politiques culturelles avancées des collectivités les plus engagées et à jeter les fondations d'un « *nouveau monde possible pour tous* ». Sur la base de l'expérience des élus et cadres territoriaux des cinq continents qui se sont penchés sur son berceau, l'enjeu est de dépasser l'injonction de la Déclaration universelle de l'Unesco sur la Diversité culturelle (2001) et de conquérir un leadership mondial en matière de politiques culturelles alternatives/altermondialistes.

L'Agenda 21 de la culture n'entend nullement s'inscrire comme l'un des derniers chapitres de l'Agenda 21 du développement durable. Les deux Agendas 21 se comprennent mais ne parlent pas tout à fait la même langue. La culture, les cultures sont également revendiquées comme fondamentales pour préserver et construire l'avenir de l'Humanité, mais la bannière environnementaliste et écologiste du développement durable marginalise la radicalité du propos et réduit la capacité de la culture à « *faire développement* ». Le succès mondial du concept de développement durable occulte en partie la productivité du concept de culture, la diversité culturelle devenant à la limite une métaphore de la biodiversité. La synergie entre les deux n'est toujours pas réalisée ; le sommet de la Terre Rio+20 doit se déterminer en juin prochain sur la place de la culture comme quatrième pilier du développement durable.

Il y a fort à craindre que l'on n'y parvienne pas.

Pourtant, l'efficacité méthodologique de l'agenda vient du fait qu'il articule les pourquoi et les comment dans le même document. La culture est ici reconsidérée comme un ensemble à part entière, « *moteur de développement global* », capable de fédérer et de démultiplier les énergies pour formaliser un contrat

social, (inter)générationnel, artistique, économique, éducatif, sur un territoire donné. Le diagnostic est indispensable et préalable à l'opérationnalité de cette boîte à outils. Il implique un questionnement et un débat : qu'apportent la culture, les cultures, en tant que leviers de développement, de créativité, de sociabilité, de convivialité, d'intégration, d'éducation populaire ? Comment la culture, les cultures forgent-elles un territoire ? Qu'enseigne le choix de la politique culturelle sur le plan de la gestion des ressources humaines, patrimoniales, artistiques ? En quoi la diversité culturelle d'un territoire est-elle promesse de vivre ensemble et d'identité partagée ? Quelles sont les ressources culturelles que les habitants détiennent et peuvent transmettre, leurs cultures, savoir-faire, mémoires vives ? Comment peut-on valoriser les pratiques culturelles des habitants et les inscrire dans le dessein de l'aménagement urbain ?

Répondre à ces questions permet de doter sa stratégie d'une lisibilité nouvelle, unique et non-transposable d'un territoire à l'autre, porteuse d'une histoire toujours singulière, bien loin de la seule vitrine de la culture catalogue.

La politique culturelle ne serait plus réduite à la défensive, limitée à la gestion de ses secteurs, équipements et budgets dédiés, menacés par les désengagements cumulés, les évaluations assassines. Elle orchestrerait et mettrait en œuvre la transversalité, la mutualisation, l'optimisation, la territorialisation qui sont les clefs de voûte des politiques locales d'avenir.

À une condition, et non des moindres, que les élus et politiques reconnaissent la légitimité et l'opérationnalité de la culture dans la gouvernance locale qui leur incombe. Que peut-on leur conseiller sinon de relire avec les citoyens et les acteurs l'Agenda 21 de la culture indépendamment de la seule logique du développement durable ?

1. Cités et Gouvernements Locaux Unis.

Laurence Dupouy-Veyrier est directrice de la Culture de la ville de Saint-Denis depuis 2001. A participé, au nom de la ville de Saint-Denis, à la formalisation de l'Agenda 21 de la culture en 2004.

Forum Ouvert: désirs et réalités

Le Forum Ouvert constitue-t-il un processus durable ? Regards croisés sur l'expérience parisienne.

Longtemps le monde de la culture et celui du développement durable se sont ignorés ou côtoyés sans vraiment échanger. Pourtant, la question environnementale, avec sa capacité à imposer des thèmes prospectifs sur les questions climatiques du changement global, de la finitude de nos ressources planétaires, cherche à se projeter dans l'avenir et à infléchir les tendances pour écrire le futur désirable de notre siècle. Et le monde de la culture, de son côté, a cette capacité à construire un récit collectif, et à approcher de manière sensible et imaginative ce besoin de lien, de solidarité, et de coopération à l'échelle mondiale, devenue incontournable à ce moment précis de l'histoire de l'humanité.

Pourtant, l'organisation d'un Forum Ouvert en Île-de-France – inscrit dans un dispositif plus large incluant par exemple des conférences de sensibilisation à la thématique et des réunions d'un groupe citoyen composé de non-professionnels de la culture – témoigne de la possibilité de rapprochement des acteurs institutionnels et des professionnels de ces deux mondes. Cette initiative est en effet d'abord l'histoire d'une rencontre entre deux agences régionales, l'une dédiée au développement durable, l'Arene, l'autre à la culture, Arcadi, via respectivement leurs pôles prospectives et ressources. Porté au sein des deux structures, en partenariat étroit avec Réseau Culture 21, ce Forum Ouvert a conduit à un travail de prise de conscience et d'intégration de nouvelles problématiques, supposant un décloisonnement à la fois thématique et organisationnel et nécessitant d'imaginer de nouvelles formes de confrontation d'idées et de travail en commun. La culture est une affaire bien trop sérieuse et collective pour la laisser aux seuls acteurs de la culture, de même que le changement climatique, la finitude de nos ressources, et la perte globale de biodiversité sont des problématiques bien trop lourdes pour en faire un domaine réservé aux seuls experts. Ce rapprochement entre deux agences régionales, aux carrefours de leurs domaines d'intervention, entérine donc ce champ encore émergent d'une culture de l'écologie, ou d'une écologie culturelle, avec pour conviction, qui ne demande qu'à

être confortée, que la culture, en tant que dimension cachée, constitue le verrou susceptible de dénouer beaucoup de projets de développement durable au niveau local.

Mais le Forum Ouvert ne visait pas qu'à changer les rapports entre institutions. En s'adressant à une pluralité de professionnels, issus de mondes variés (culturel, économie sociale et solidaire, environnement, éducation populaire, collectivités territoriales...), il offrait également un espace privilégié de rencontres entre participants d'origine diverse qui n'avaient pas l'habitude de se côtoyer. Il ouvrait un cadre d'échanges privilégié et confortable, où la parole est fluide et libre, affranchie des carcans habituels de la représentation hiérarchique ou institutionnelle, grâce à un dispositif qui permettait le principe d'équivalence et d'égalité entre chaque participant. Il donnait une place à des intervenants, simples « usagers », « intéressés » ou acteurs du système qui n'ont pas systématiquement voix au chapitre dans les formes traditionnelles de débats institutionnels, à côté des représentants établis des institutions, ou des corps représentatifs des politiques publiques. Leur seule présence volontaire justifiait, s'il le fallait, leur légitimité, comme tout un chacun, à s'emparer de ces questions. Egalement porteurs potentiels de visions et de projets alternatifs susceptibles de renouveler le cadre de définition de politiques dont ils seront bénéficiaires ou public-cible, ils n'étaient pas réduits au rôle de simple spectateur auquel les conférences les confinent habituellement. Les règles de fonctionnement du Forum ouvert basées sur le respect mutuel, l'égalité, l'intégrité de la parole de chacun induisaient ainsi une transformation radicale de notre façon de fonctionner en collectivité, et d'animer un débat public où l'on a rapidement perçu l'intérêt partagée d'une parole à la fois libérée et canalisée pour concevoir des actions collectives, et ceci dans un esprit « constructif » au service de l'ensemble du groupe.

Dominique Sellier est directeur du pôle prospective et transition écologique à l'Arene Île-de-France (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies)
Françoise Billot est directrice du Pôle Ressources d'Arcadi (agence culturelle d'Île-de-France).

Le Forum Ouvert s'avance comme une alternative aux sempiternelles conférences ou pseudo-tables rondes qui découpent le monde des participants entre experts et sachants prolixes, et spectateurs taiseux et ignorants. L'égalité des paroles, la prise en considération des expériences respectives, le décloisonnement des gens et des professions, l'incitation à la participation active et créative et la responsabilisation de chacun dans un processus commun d'élaboration de la réflexion en constituent quelques principes qui font comprendre pourquoi il se marie avec la thématique du développement durable.

« Les participants entretiennent un climat très consensuel et d'apparente solidarité, sans confrontation de visions opposées de la société. Il en ressort une impression de dépolitisation de la discussion d'autant plus grande que l'espace de la participation se trouve ici largement déconnecté de celui de la décision. »¹ Le rapport des sociologues délégués par l'Observatoire des politiques culturelles est parfois critique. Un climat émollient de consensus « qui interdit l'autocritique », une participation constituée majoritairement d'*outsiders* de la culture – entendre : d'acteurs ne bénéficiant pas à plein des systèmes de subventions – et une déconnexion du politique, via l'absence de décideurs, qui interdit aux idées émergeant du Forum toute perspective d'action future en sont les principales antennes. Les sociologues reconnaissent cependant que les Forums Ouverts ont permis à des personnes issues de sphères variées – urbanistes, artistes, acteurs culturels des collectivités locales essentiellement – d'entrer en dialogue, d'échanger expériences et ressentis et de commencer à se structurer autour d'une ambition commune. Ce que confirment les retours très positifs des évaluations effectuées par les participants eux-mêmes.

Vécu de l'intérieur, le Forum Ouvert constitue à n'en pas douter

une expérience particulière. Animé par Emmanuel Meeüs et Stéphanie de Raikem, facilitateurs de *conscious partners*, le forum parisien prend en effet parfois l'allure d'un séminaire de motivation à l'anglosaxonne : « Les personnes qui se présentent sont les bonnes », « Ce qui arrive est ce qui devait arriver », ces mots d'ordre forcément positifs guident la participation de chacun aux ateliers. Tout est fait à chaque instant pour insuffler un sentiment de liberté, de convivialité, parfois à la limite de l'excès.

Côté débat, le Forum Ouvert commence par des questions que chacun est convié à afficher sur un grand mur (voir pages suivantes). A partir de ce mur des questions, des tables rondes concomitantes s'organisent, permettant à chacun d'échanger autour des sujets qu'il a choisis et qui sont ensuite synthétisées par écrit par un rapporteur. C'est la phase d'émergence. Deuxième jour : phase de convergence qui débute individuellement par une grande lecture hâtive des 56 fiches de synthèse issues du premier round avec, pour mission, de faire émerger des grands thèmes transversaux qu'on proposera à nouveau au débat. Un dernier tour enfin, dans ce système en entonnoir, permet de passer de l'analyse à l'action : les orientations majeures débouchant sur des propositions d'action à élaborer en commun.

Au final, tandis que chacun s'appête à rentrer chez soi, on se dit bien que c'est un peu en vain que s'esquissent laborieusement ces perspectives d'actions. Même si la présence d'agences régionales décisionnaires (l'Arene, Arcadi) peut leur donner un écho, on comprend bien que le Forum Ouvert touche là une limite. Il n'empêche, la rencontre, l'échange, l'enrichissement intellectuel et la mise en danger de soi dans la participation à l'élaboration d'une réflexion collective étaient bien au rendez-vous d'un processus conjoint de mise en abyme et en œuvre des principes participatifs chers au développement durable.

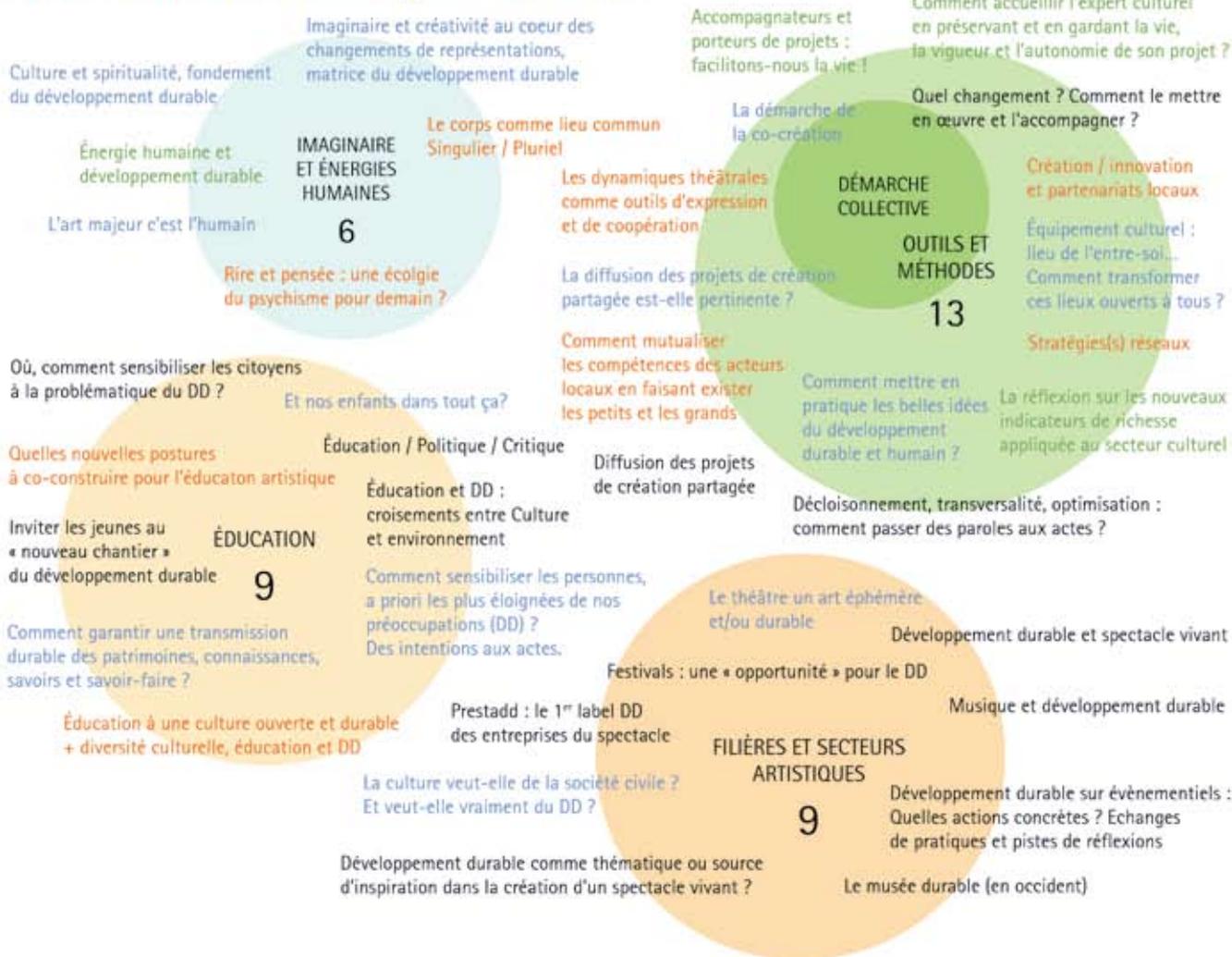
Forum Ouvert à la Maison des métaux. Photo : Arene – C. Petit-Tesson.





4 Forums Ouverts

134 ateliers culture et développement durable



Briser la perception des hiérarchies sociales / culturelles - Partager une culture de l'esprit critique

Culture(s), normes sociales et émancipation

La culture comme facteur de lien et de faire ensemble

Développement durable, culture et développement social

Culture, éducation populaire, lien social : découverte de soi, de l'autre et rencontres

Politique tarifaire : confier au public le choix des tarifs

Le bénévolat est-il durable ?

Administratif, technique, artistique : quels emplois pour une culture durable ?

Paniers-culture et culture en circuit court

Chômeur ou artiste ? Comment donner un véritable statut aux travailleurs culturels ?

Comment la culture peut-elle rendre la démocratie participative plus sexy ?

Comment prioriser démocratiquement un projet culturel sur un territoire de vie ?

Quelle place des habitants entre instrumentalisation et participation effective ?

Idéologie du développement durable
Idéologie de la démocratie culturelle

Participer, passer à l'action : comment ?

Développement durable et politique de la ville : quelles interactions, quelles limites ?

Apprendre à reconnaître et partager la culture de l'autre

Polyphonie et société soutenable

Frontières, peurs, fragilité, mouvement

Egalité / Inégalité des cultures

Le DD par l'action communautaire qui reconnaît la diversité culturelle

Diversité culturelle pour des développements durables

CULTURE ET SOCIAL / DIVERSITÉ

11

Développement durable : un mot valise / Culture ?

Comment parler simplement de la Culture ?

DD et culture : vers un changement de société ?

Comment faire mieux avec moins, ou du moins autant, et ensemble ?

Transversalité, décloisonnement, optimisation, comment passer de la parole aux actes ?

Universalité culturelle = Mondialisation culturelle

Culture et DD : culture de l'économie ou culture de meilleure qualité ?

L'économie de la création peut-elle être appréhendée autrement ?

Création d'une cartographie des économies de la culture

Quels nouveaux modèles économiques pour le spectacle vivant ?

Développer l'économie à partir du patrimoine et des cultures

Comment articuler l'ESS avec le développement durable ?

Organisateur du spectacle vivant : quelle politique de rémunération des artistes et de fixation des prix

Les termes économie sociale et solidaire sont-ils compatibles ?

Dimensions d'un territoire humainement soutenable, durable

La culture pour donner une identité, un sens aux projets urbains durables ?

Créateurs, population, territoire : quels types de dialogue à inventer ou à réinventer ?

Démocratie culturelle / démocratie participative

Rôle de la culture pour donner le goût du participatif

Participation : utopie, idéal, leurre, manipulation ?

PARTICIPATION DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

15

La culture chez nous, on la fait avec le traicteur !

Habitants initiateurs de l'expression culturelle dans le quartier

Urbanisme participatif et rôle de la culture dans la construction de la cité

Comment rendre plus démocratique l'organisation des structures culturelles ?

Cultures et citoyennetés, quelques pistes pour contribuer à la participation citoyenne

Évolution du comportement citoyen, effet rebond : quels apports du secteur culturel ? + Citoyens et proximité

DD et culture : pour quel futur ?

Culture : élément essentiel et / ou parent pauvre du développement durable ?

Je me souviens de l'avenir ! Le développement durable est-il une culture ?

Quels sont nos « besoins » culturels ? Comment les définir ?

Quelles cultures pour quelles durabilités ?

SENS DE LA CULTURE

16

Droits de l'homme et dignité, dans le cadre culture et développement

Sans culture, quel développement ?

La culture pour sauver l'humanité

Développement durable : quels remparts contre le consumérisme culturel ?

Se nourrir comment faire du temps de repas, un moment de détente et de découvertes ?

Comment sortir de la consommation culturelle ?

La question du temps sur des projets croisés culture / éducation / social / DD

LE TEMPS

2

Temporalité et transversalité de la place de la culture dans le DD

Les outils du développement culturel en zone rurale

La culture partenaire des projets territoriaux de développement durable

L'artiste en milieu rural

La Lune peut-elle être un lieu de développement durable ?

Dimensions d'un territoire humainement soutenable, durable

Les enjeux de l'interculturel pour les acteurs d'un même territoire

TERRITOIRES

14

Ressource / territoire et développement durable

Faire circuler la culture dans la cité en chantier

Comment la culture peut-elle rendre la démocratie participative plus sexy ?

Démocratie culturelle / démocratie participative

Rôle de la culture pour donner le goût du participatif

En quoi la culture urbaine contribue-t-elle à un monde durable ?

Comment prioriser démocratiquement un projet culturel sur un territoire de vie ?

Participation : utopie, idéal, leurre, manipulation ?

La culture chez nous, on la fait avec le traicteur !

Quelle culture urbaine durable ?

Quelle place des habitants entre instrumentalisation et participation effective ?

Habitants initiateurs de l'expression culturelle dans le quartier

Urbanisme participatif et rôle de la culture dans la construction de la cité

Comment rendre plus démocratique l'organisation des structures culturelles ?

Cultures et citoyennetés, quelques pistes pour contribuer à la participation citoyenne

Évolution du comportement citoyen, effet rebond : quels apports du secteur culturel ? + Citoyens et proximité

Sujets proposés par les participants aux forums de Poitiers, Guichen, Feyzin, Paris. www.reseauculture21.fr/forums2011
Carte réalisée par le Labo Culture et développement durable, co-organisateur de la concertation nationale www.reseauculture21.fr/laboc

Elizabeth Auclair

Le développement durable : un concept dévoyé ?

Les valeurs et les principes de nos civilisations se trouvent profondément ébranlés aujourd'hui. Cette crise multiple affecte l'idée du développement durable pensée jusqu'ici en termes de « plus avoir » plutôt qu'en termes de « mieux-être ».



Emile Loreaux / Picturetank, pour
Le Monde Magazine, 2009.

Une conjonction de crises

Le rapprochement qui s'opère actuellement entre la culture et le développement durable est porteur de nouvelles dynamiques mais soulève aussi un certain nombre de questions. Cette articulation semble trouver son origine dans une conjonction de crises, le terme de crise pouvant être défini comme un bouleversement survenu dans un système qui semblait relativement stable et un accroissement des incertitudes¹. Une première crise concerne ainsi le paysage culturel, marqué par un certain nombre de problèmes économiques - désengagement progressif de l'Etat, difficultés financières des collectivités locales qui réduisent aussi leurs aides, baisse du mécénat culturel, fragilité du statut de l'intermittence - mais aussi, plus largement, par un questionnement sur le sens et les valeurs de l'action culturelle. Cinquante ans après la création du ministère de la Culture par Malraux et face aux défis de la mondialisation, du développement d'une culture de masse et de l'essor du numérique, on assiste à une remise en question du concept de démocratisation de la culture, tandis que l'élargissement de la culture à une acception plus anthropologique du terme avec, notamment, la prégnance des notions de diversité culturelle et de droits culturels, bouscule les repères et les pratiques.

Une deuxième crise plus globale porte sur l'avenir de nos sociétés voire de notre civilisation et soulève une interrogation sur le modèle de développement à promouvoir face à l'aggravation des problèmes environnementaux, économiques et sociaux dans le monde. Les critiques se multiplient vis-à-vis du capitalisme néolibéral, modèle économique dominant qui se déploie sur tous les continents depuis la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS. Depuis 2008, ce modèle montre plus nettement encore ses limites, et l'on commence à mesurer les effets pervers des valeurs mises en avant de performance, de compétition et de concurrence. Aussi le PIB (Produit intérieur brut) qui mesure le progrès des pays en ne prenant en compte que les échanges monétaires, est-il jugé insatisfaisant, et l'on assiste aujourd'hui à la recherche de nouveaux critères plus qualitatifs pour évaluer la richesse des pays et surtout pour mesurer le bien-être des habitants². Pour finir, on peut considérer que cette seconde crise concerne également le concept de développement durable, même si la remise en cause reste ambiguë dans la mesure où ce concept fortement médiatisé est repris par de nombreux acteurs.

Le développement durable en question

Le concept de développement durable, qui s'appuie sur des valeurs fortes et des principes affirmés, a reçu un accueil globalement favorable, illustré par une forte mobilisation des Etats, des déclarations ambitieuses et la rédaction de divers documents. Pourtant, de nombreuses critiques se font entendre, issues de mouvements politiques, d'intellectuels et universitaires, rassemblées notamment au sein du mouvement des objecteurs de croissance. Celui-ci est porté en France principalement par Serge Latouche, lequel a développé un important travail théorique sur le concept de décroissance³. La principale critique porte sur le fait que le développement durable repose sur des objectifs de croissance infinie et d'augmentation continue de la consumma-

tion, incompatibles avec une planète fragile aux ressources limitées. C'est la raison pour laquelle les objecteurs de croissance parlent d'oxymore et prônent la frugalité et la sobriété.

Par ailleurs, au regard de l'accroissement des inégalités sociales à travers le monde et de l'aggravation des problèmes environnementaux et climatiques, la pertinence et l'efficacité du concept de développement durable sont mises en question. De nombreuses analyses dénoncent le décalage entre les principes du développement durable et les réalités de son application. Certaines critiques concernent aussi le recentrage de ce concept sur les aspects écologiques et techniques et condamnent la croissance verte considérée comme une forme de « *greenwashing* » qui s'inscrit encore et toujours dans cette course à la croissance. Si certains récusent totalement le concept de développement durable, d'autres commencent à prendre leurs distances en changeant l'un des deux mots ou en complétant la formule, pour en composer de nouvelles, telles que « *évolution soutenable* » ou encore « *développement durable humain* ». Parfois, le manque de prise en compte de la dimension humaine est souligné : plus précisément, la question porte sur les « besoins » humains dont le développement durable devrait tenir compte, et fait émerger un nouvel enjeu, celui de la dimension culturelle du développement, c'est-à-dire celui du bien-être et de l'épanouissement des individus.

L'articulation culture et développement durable : atouts et risques

Le rapprochement entre culture et développement durable commence à faire l'objet de nombreux débats, séminaires et ouvrages. Il se traduit par l'émergence de projets concrets mis en œuvre par des collectivités locales, des structures culturelles, des artistes ou d'autres acteurs engagés dans les politiques de développement local. Ainsi, l'engagement des acteurs dans ce type de projets peut se manifester par un meilleur ancrage des actions sur le territoire, l'expérimentation de modèles économiques liés à l'économie sociale et solidaire, la mise en œuvre de nouveaux modes de gouvernance, caractérisés par des démarches ascendantes, des approches transversales favorisant l'émergence de coopérations entre les partenaires et entre les échelles territoriales, et un renforcement de la démocratie locale conduisant à une plus grande implication des populations⁴. Mais cette articulation entre culture et développement durable comprend un certain nombre de risques. Parmi ceux-ci, on peut tout d'abord évoquer les imprécisions, approximations et divergences liées à la manipulation de concepts polysémiques, souvent considérés comme des mots-valises. D'autres risques sont liés à la marchandisation de la culture que peut induire le volet économique du développement durable. Dans le contexte actuel, le danger est en effet de privilégier les seules activités « ren-

Les analyses dénoncent le décalage entre principes et réalités du développement durable.



De l'aire : rencontre avec une agricultrice. Projet mené avec EXYZT à Saint-Jean en Royans. PNR du Vercors. Photo : Emmanuel Gabily.

Il s'agit de mettre en avant la sobriété, la lenteur, le temps libre, la solidarité, la coopération et la convivialité...

tables » économiquement, et de considérer le secteur culturel comme un simple producteur de services et d'objets de consommation⁵. Certains pièges sont également liés à l'instrumentalisation de la culture : en effet, l'action culturelle semble parfois réduite à un outil pour sensibiliser les populations aux enjeux du développement durable et les amener à adopter des démarches

éco-citoyennes, ou alors à un instrument servant à « redonner une âme » au développement durable. Enfin, cette articulation entre culture et développement durable met en lumière la tension entre le prosaïque et le poétique, soulignée par Edgar Morin. En effet, les principes relevant du développement durable, concept porté essentiellement par des scientifiques, des économistes et des ingénieurs, sont fréquemment associés à des approches très concrètes,

techniques et pragmatiques qui visent à trouver des solutions à des problèmes identifiés, tandis que la culture renvoie davantage au registre du sensible, de l'imaginaire, du symbolique voire du spirituel.

Par-delà les termes et les concepts, quelles stratégies promouvoir ?

Quelle place accorder aux valeurs intrinsèques de la culture que sont la mémoire, la connaissance, la créativité, la diversité et l'identité, face aux tentatives d'instrumentalisation de la culture ? Comment faire en sorte que les projets artistiques et culturels continuent d'être des outils permettant des échanges, des rencontres, défendant la mixité sociale et culturelle, et favorisant l'émancipation et la dignité humaine ? L'enjeu est bien d'encourager les démarches et politiques ouvrant sur la

valorisation du « mieux-être » et non plus seulement du « plus avoir » des populations, et de définir des critères qui s'appuient sur des indicateurs sociaux, culturels et philosophiques. Il s'agit donc de promouvoir des valeurs opposées à celles qui sont célébrées aujourd'hui, et de mettre en avant la sobriété, la lenteur, le temps libre, la solidarité, la coopération et la convivialité...

Des expériences diverses se multiplient pour tenter de mettre en œuvre ces principes et valeurs, comme les jardins partagés, les coopératives d'habitation, ou encore les SEL, les SCIC, les AMAP, et plus spécifiquement dans le domaine culturel les AMACCA⁶. Le principe partagé par toutes ces expériences conduit à développer des projets en valorisant le niveau local et les notions de proximité, tout en cherchant à éviter les pièges de l'autarcie, de l'enfermement et des tentations passéistes⁷. Dans toutes les réflexions portant sur d'autres modèles et organisations sociales, menées notamment par les partisans de la décroissance, on note l'importance de sauvegarder et de promouvoir les richesses locales, c'est-à-dire aussi bien les paysages et les patrimoines que les traditions, les savoir-faire et les expressions créatives et artistiques.

1. Cf. Edgar Morin, *Pour sortir du XX^e siècle*, Nathan, Paris, 1981.

2. Cf. par exemple Dominique Meda, *Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse*, Flammarion, Paris 2011, ou Alain Caillé, *L'Idée même de richesse*, La découverte, Paris, 2012.

3. Cf. notamment Serge Latouche, *Petit traité de la décroissance sereine*, Mille et une nuits, 2007.

4. Cf. Elizabeth Auclair, « Développement culturel - développement durable, vers une plus grande démocratie locale ? », dans *Développement culturel et territoires*, sous la direction de Catherine Bernié-Boissard, Claude Chastagnier, Dominique Croza, Laurent-Sébastien Fournier, l'Harmattan, Paris, 2010.

5. Cf. Jean-Michel Lucas, *Culture et développement durable, il est temps d'organiser la palabre*, Irma, Paris, 2012.

6. SEL : système d'échange local, SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif, AMAP : association pour le maintien de l'agriculture paysanne, AMACCA : Association pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique.

7. Cf. Elizabeth Auclair, « Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. L'articulation entre culture et développement durable dans les projets de développement local », dans la revue en ligne *Développement durable et territoires*, volume 2, n° 2 (mai 2011).

Elizabeth Auclair est Maître de conférences en Aménagement à l'université de Cergy-Pontoise, directrice du Master Développement culturel et valorisation des patrimoines, chercheuse dans le laboratoire de géographie MRTE.

Propos recueillis par
Pascaline Vallée

Créer des situations de pensée

Directeur de l'espace Khiasma, aux Lilas, Olivier Marboeuf revient sur les expériences qu'il mène avec son association. Avec, pour but, une discussion au long cours sur la société, l'art et le politique, qu'expositions et dialogues alimentent en continu.

Vous avez créé l'association Khiasma en 2001 avec des professionnels de la culture et du domaine socio-éducatif. Quel est son propos ?

« L'idée essentielle de Khiasma est d'essayer de constituer des situations de pensée, des expériences qui puissent être menées le plus souvent possible, à des échelles les plus variées possibles. L'art n'est pas une fin en soi. Le plus important, à mes yeux, ce sont les processus de pensée que permettent des œuvres, le fait et la manière de les montrer. Je compare mon travail à une sorte de discussion continue avec des personnes, qu'ils s'agissent du public ou des artistes. Chaque nouvelle exposition est un argument de la discussion, qui s'inscrit en faux, prolonge, offre une nouvelle perspective...

D'où les cycles qui se succèdent de saison en saison...

« Ils se suivent, s'alimentent, s'apportent la contradiction aussi. Ma manière de m'interroger est de faire des expositions, d'écrire des textes... où j'essaie de formuler une hypothèse qui, même au moment où je l'écris, n'est jamais complètement fixée pour moi. Ce sera peut-être au troisième texte, à son commentaire ou à l'exposition suivante que j'aboutirai à la chose que je cherchais à nommer. Pour moi, faire des expositions, c'est nommer des choses, parfois avec autant d'"imprécisions" qu'elles en ont au moment où je les pense. Il me semble très important de montrer un paradoxe pour le comprendre, le partager. Je n'arrive pas avec un argument fini, mais j'alimente la discussion en continu. Dans cet esprit, le développement durable désigne à mon sens la manière dont les processus sont sans cesse actifs et ne doivent donc pas être technicisés. Si le processus est actif, la forme, elle, doit sans cesse être réinventée. La société est demandeuse de techniques. Les gens sont porteurs d'une part d'un savoir qu'ils

ne convoquent pas, ils demandent à une société techno de donner une réponse pragmatique à leurs problèmes.

Aujourd'hui, on se heurte à des principes assez dogmatiques, quelles qu'en soient les obédiences et la justesse. L'un des problèmes est que le champ de la pensée se trouve cristallisé sur des oppositions très figées. Je pense qu'il y a quelque chose à trouver – qui n'est pas une forme de relativisme. Poser des questions vraiment ouvertes met mal à l'aise. J'ai parfois l'impression qu'on a envie que le débat nous mette d'accord. Il y a quelque chose de très paradoxal dans le débat, comme dans la diversité : on veut de l'autre, mais on veut de l'autre qui n'est pas tellement autre, on veut d'un autre qui nous confirme nous-mêmes. Nous avons une capacité relativement limitée à être dans la diversité, il faut une tendance de vie très particulière pour pouvoir le faire. Quand on parle du divers dans les forums, on est tout de suite dans des catégories très figées : les jeunes, la banlieue, etc. Parce qu'en réalité, on n'arrive pas à aborder l'autre dans tout ce qu'il a de divers.

Justement, comment Khiasma agit par rapport à tous ces « autres » des Lilas ?

« Nous agissons énormément à l'extérieur, depuis le début. D'ailleurs le lieu est postérieur à la création de l'association, qui est d'abord basée sur un travail de terrain. Nous multiplions les types d'actions, de formats, mais aussi de contextes. Le lieu dont je m'occupe s'appelle "Espace Khiasma". Un espace, c'est le contraire d'un centre, c'est en tout cas une forme d'opposition

Les expositions sont une manière de nommer les choses.

Cultiver les interstices

AAA. Si ce n'est pas la note que les agences lui attribueraient, c'est du moins l'acronyme que s'est donné l'Atelier d'architecture autogérée. Créée en 2001, cette plate-forme développe aussi ses « stratégies » et « tactiques », mais le capital qu'elle cherche à développer n'a rien de boursier ni de foncier. En son sein, architectes, urbanistes, artistes, chercheurs, étudiants, activistes, habitants mettent en place et partagent leurs explorations et recherches autour des mutations urbaines et « *des pratiques culturelles, sociales et politiques émergentes de la ville contemporaine* ». Contre les « *processus par le haut* », AAA propose une « *mise en relation entre des mondes* », autrement dit, que les habitants investissent les espaces urbains délaissés, les interstices laissés vacants. Une manière de renouer avec le politique à l'échelle locale, mais

aussi en lien avec d'autres pays. Car, au fil des collaborations, une toile internationale et transdisciplinaire à géométrie variable s'est tissée, dont les points de croisement s'appellent RHYZOM, Cuisine urbaine ou encore Géographie mobile des savoirs.

Faire en sorte que la population se réapproprie le territoire dans lequel elle vit, c'est aussi le but d'autres initiatives, comme celle de La Semeuse ou le devenir indigène. Créée par l'artiste Marjetica Potrc et les deux membres de RozO Architectes, ce projet a proposé en 2011 et 2012 aux habitants d'Aubervilliers, en Région parisienne, de partager savoirs et savoir-faire, mais surtout plantes et graines. Un jardin hors-sol a aujourd'hui été constitué, banque de valeurs toutes immatérielles, à cultiver.

Atelier d'architecture autogérée : www.urbantactics.org
La Semeuse : www.leslaboratoires.org

à la question du centre. C'est une trouée, une vacance, une chose non-pleine qui, précisément, ouvre un interstice possible. Je ne suis pas directeur d'une institution, cela ne m'intéresse pas. Je mène des expériences dans lesquelles un film, au même titre qu'un lieu ou une discussion, sont des outils qui créent des situations. Si j'avais d'autres outils, je le ferais autrement et ailleurs. Certains mettent en place des réseaux, ils ont leurs raisons. Par exemple, le réseau tram, dans lequel je suis impliqué, m'intéresse beaucoup. Je n'y vais pas pour y retrouver des directeurs, mais parce que se rencontrer entre professionnels est très important. Je suis toujours très partant dès qu'il s'agit de se rassembler,

mais je n'y vois rien d'autre qu'un outil très provisoire pour gérer des problèmes ponctuels. Ce n'est pas une perspective. Il y a des logiques de lobbying nécessaires, il peut m'arriver de les défendre, mais pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des outils de lobbying. Toutes les formes de communautés devraient pouvoir se faire et se défaire et

être reconduites chaque jour. De même, la politique ne se limite évidemment pas aux partis, aux élections, elle est une pratique de la société. Faire Khiasma, c'est refuser de perdre la pratique du politique au quotidien.

Si l'on vous comprend bien, la politique devrait être moins institutionnelle et davantage quotidienne ?

« Oui. D'autant que c'est une chose qui ne se limite pas à un seul champ. Moi, par exemple, je suis dans la pratique du politique en tant qu'acteur de l'art et de la culture, mais on peut aussi l'être en construisant des maisons... Le champ de l'art ne permet pas plus cette pratique que n'importe quel autre, je dirais même

qu'il est plutôt moins politique. Tout dépend du type de statut que vous adoptez pour travailler. La question du politique et du développement durable, c'est, au fond, celle du rapport entre l'activité et le travail. Que donne-t-on à la société pour vivre et doit-on travailler pour avoir le minimum vital ? Je suis contre le fait qu'il faille travailler pour se loger, se nourrir, se vêtir. La société a les moyens de nous fournir tout cela, sans que l'on ait besoin de travailler. Cette contrainte exercée sur le travail n'est ni constructive ni intéressante ni même indispensable. L'espace du salariat referme de manière radicale cette question-là. Il ne laisse aucun espace pour décider de notre investissement dans le commun. Le travail ne doit pas être vu comme un arrachement des conditions de vie minimales, mais comme une négociation avec la société. Et, comme tout le reste, cette négociation-là doit pouvoir être reconduite aussi souvent que nécessaire.

Mais cela nécessiterait une base de revenus assurée pour la survie de chacun justement...

« C'est matériellement possible, c'est cela le non-dit. Si n'importe quelle matière première augmente d'un demi-centime, ce sont des milliards qui circulent. Le coût de l'emploi n'est rien dans une entreprise. Dans des petites structures, on se rend bien compte que l'on n'a aucune marge de manœuvre, parce que l'on se situe à une toute petite échelle. Plus on brasse et plus les éléments résiduels sont gigantesques. Quand on fait un Etat, le résidu atteint le milliard. Il faut trouver les échelles pertinentes de pensée. Je viens de la science et je suis très attaché à la question fondamentale de l'analyse des échelles. Il y a des phénomènes que l'on ne comprend pas et que l'on n'observe pas si l'on ne choisit pas les bonnes échelles. Ce qui nous enferme aujourd'hui, c'est que nous pensons la société à des échelles non-pertinentes. Par exemple, l'échelle de l'individu par rapport au travail n'est pas pertinente. On considère que l'individu est

Faire Khiasma, c'est avoir une pratique du politique au quotidien.

Barbara Manzetti donne une performance dans le cadre de sa résidence d'écriture dans la cour de l'Espace Khiasma. Photo : Matthieu Gauchet.



responsable de son échec comme de sa réussite. Je n'y crois pas. Historiquement, beaucoup de choses ont été négociées (réduction du temps de travail, congés payés...). Si le développement durable ne s'autorise pas à définir l'espace dans lequel il se déroule, alors il ne sera jamais qu'un bricolage réformiste. Or il est sans intérêt d'améliorer les conditions de fonctionnement d'une société injuste.

A quelle échelle doit se faire le changement? Faut-il commencer par des micro-initiatives ou renverser le régime global?

« Je crois qu'il faut tenter le changement à des échelles différentes et surtout à des échelles qui n'existent pas, par exemple dans une communauté de gens du voisinage. Ce n'est pas un foyer, pas tout à fait un quartier, mais un ensemble de personnes. Si l'on reprend les échelles créées par le modèle dominant, il est certain que l'on ne pourra pas le défaire, puisque les échelles choisies sont celles auxquelles il était le plus efficace. Il faut regarder le génie de l'autre pour essayer de trouver le sien.

Il y a des domaines dans lesquels cela se fait déjà un peu : là où des gens fabriquent leurs maisons et inventent des types d'habitats collectifs... Il y a un côté écolo dans cette démarche, mais je crois que, si elle peut être dite durable, c'est surtout parce que ces gens expérimentent socialement. Si la question écologique ne se confronte pas à celle d'une transformation sociale, elle n'a aucun intérêt. Evidemment, je préfère que l'on pollue moins que plus, mais, en réalité, la pollution est liée à un mode d'exploitation des choses, donc si ce mode d'exploitation ne change pas radicalement, rien ne changera. Une communauté qui expérimente se doit de créer ses propres modèles, d'ouvrir des possibilités de faire. C'est la raison pour laquelle j'ai envie de travailler mon domaine en reconduisant sans cesse des expérimentations. L'Espace Khiasma pourrait bien, lui aussi, changer radicalement. Quand on fonde un établissement, on passe tellement de temps à en assurer la survie que l'on perd les moyens, la capacité d'expérimenter. C'est pour cela qu'il faut critiquer la question du

salariat comme condition de survie. On ne peut pas arracher un temps infini à ce qu'on a à faire. La réduction du temps de travail n'est plus une option progressiste, car elle ne libère que du temps de consommation.

La TVA est le seul impôt que tout le monde paie, c'est l'impôt sur la consommation. Finalement on paye beaucoup plus d'impôts à consommer qu'à travailler!

Donc une idée importante est de trouver comment libérer le temps, avec quel type de projets, mais sans oublier ce spectre de la consommation, auquel aucun politique ne s'attelle. Le développement durable doit l'attaquer de manière radicale et pas simplement sympathique. La question n'est pas « mangez mieux », ce n'est pas non plus une simple solution individuelle de vie, d'esthétique individuelle, c'est une question politique. Il faut pouvoir consacrer moins de moyens et de temps à la consommation.

Tout le problème est appréhendé dans la perspective d'une action qui ne nécessiterait pas de changer le système : consommer autrement, travailler autrement. Alors qu'il faudrait plutôt réclamer : arrêtez de consommer, arrêtez de travailler! Demandons-nous si c'est possible et, si non, pourquoi? Demandons-nous ce que cela touche et ébranle en nous. Les formes du développement durable doivent sans cesse revenir questionner le génie humain, le mettre en action, et non lui trouver des objets dans lesquels il puisse s'installer confortablement. Ces formes et ces objets de pensée nous empêchent, nous sollicitent beaucoup moins. Nous devrions être beaucoup plus sollicités par la société, mais aussi beaucoup être plus en situation de pouvoir répondre à cette sollicitation. »

**Arrêtez de
consommer ! Arrêtez
de travailler !**

Espace Khiasma, 15 Rue Chassagnolle, Les Lilas.
www.khiasma.net

Prendre langue avec la vôtre

Avec des femmes venues d'Égypte, de Tunisie, d'Afghanistan et d'ailleurs, Philippe Ripoll a mené une longue expérience de coécriture qui a débouché sur la parution d'un ouvrage au début de cette année.

Prendre langue avec la vôtre, le titre en dit long sur la démarche de Philippe Ripoll. A Saint-Denis, l'AFFM (Association des Femmes de Franc-Moisin) propose aux femmes de la cité des cours d'alphabétisation. Il y a trois ans, avec le Théâtre Gérard Philippe, Philippe Ripoll lance l'idée de travailler autour des spectacles du Centre dramatique national et des résonances qu'ils produisent chez ces primo-arrivantes qui ne maîtrisent que les bases élémentaires du français. Marivaux, Brecht ou encore un opéra de Monteverdi, on pourrait se croire revenu à l'âge d'or de la démocratisation culturelle, mais il ne s'agit pas ici d'inculquer à des étrangères la noble culture du pays qui les accueille.

Bien au contraire. *Prendre langue avec la vôtre* s'inscrit dans le dialogue, dans la réciprocité, pour parler en termes de développement durable, dans la reconnaissance de la dignité culturelle de chacun. En ligne avec un Jacques Rancière que Ripoll prend pour référence, cette expérience joue la carte du spectateur émancipé. Ne pas expliquer ce qu'il y a à comprendre mais comprendre ce qu'expliquent ces femmes sur leur réception des spectacles : un mot qui les fascine, en écho avec ces révolutions et ces guerres qui agitent leurs pays d'origine ou comment ces œuvres parlent à leur intime. Voilà le travail de Ripoll. Ecouter et relayer, ne pas laisser les paroles de ces femmes s'évanouir. Leur faire écrire des lettres aux acteurs, écrire en une œuvre commune qui mélange la langue de l'auteur et celle de ces femmes. « *Une manière d'apprendre la langue française/Une manière pour la langue française d'apprendre l'autre.* » Et enfin, à travers l'objet livre, leur offrir une reconnaissance, une fierté et une hospitalité qui valent bien des papiers.

Prendre langue avec la vôtre a connu une suite sous forme de portraits : *Habiter d'un monde à l'autre*, également édité chez L'Harmattan, « *pendant qui radicalise une démarche littéraire consistant à réinvestir [...] le statut de l'autre au cœur de l'écriture et débouchant sur, peut-être, une nouvelle théâtralité du partage.* ». Des extraits en sont présentés sous forme de lectures-performances avec des musiciens.

Chers tous, 11 septembre 2011, 12 h 55
Coincées-rassurées autour de la grande table
On a parlé, on a ri, on a pleuré, on a
Disserté, vu votre théâtre, vu vos spectacles,
Discuté d'islam et d'amour,
On vous a déclaré nos lettres en public,
On a...
Bref on a appris le français avec vous,
Et pendant ce temps-là le monde a changé.
Pendant ce temps-là on a fait des enfants
Et, on a fini par obtenir nos papiers, toutes.
On a pu retourner au bled et revenir et parler de liberté.
Tout ça on l'a fait avec Adjera [...]
On a appris le français avec elle,
Avec Philippe et avec vous,
Et on a fait un livre en français naissant,
Un livre qui est presque un enfant,
L'enfant d'à côté, l'enfant d'entre deux langues,
Qui donne goût et désir d'être
– Etre femme, avec nos provenances,
Et avec l'ici,
Etre en France et être au monde.
Nous avons créé un îlot d'hospitalité
Dans l'océan inhospitalier.
Nous avons essayé d'apprendre et de réapprendre
Le français,
Et cet effort est devenu une vibration,
Une nappe sonore entêtante
Pour qui veut vivre dans un monde
Arraché aux appropriations et aux captations.

Le mot de nation est un poème d'accueil
Où se déposent de longues histoires
Et non une terre de propriétaires,
Une forteresse jalousement défendue,
Une zone interdite, un camp d'exclusion.

Ces derniers mots sont plutôt des mots de Philippe,
Mais on veut bien les recopier.

Bien à vous,

Merci et à bientôt.

Extrait de *Saint-Denis, Théâtres intermédiaires I - Prendre langue avec la vôtre* de Philippe Ripoll et les femmes de l'AFFM, Editions L'Harmattan.

Le Grand Paris : une métropole culturelle durable ?

Au vu du rapport Janicot sur *La Dimension culturelle du Grand Paris*, il convient de s'interroger sur la place accordée à la culture dans cette métropolisation et sur la façon dont les instances de gouvernance territoriale s'emparent des thématiques de la culture et du développement durable au service du bien-être.

Dans l'imaginaire régional, la métropole, aux contours encore flous, épouse dans sa frange urbaine une campagne environnante accueillante, symbiose quasi bucolique qui s'affranchit du conflit foncier lié à l'étalement urbain et évacue la question de la proximité toute relative d'un cadre de vie de qualité pour ses habitants. A peine vécue comme espace commun d'appartenance, la métropole produit des instances représentatives censées incarner son esprit et représenter sa diversité, notamment Paris Métropole et le Grand Paris. L'un des enjeux est en effet la reconfiguration de la gouvernance à cette échelle métropolitaine, au-delà des départements, du Conseil régional d'Île-de-France, de la ville centre Paris et de toutes les communes et agglomérations de périphérie de plus en plus regroupées dans des intercommunalités en devenir ou déjà agissantes.

Le Grand Paris - avec sa Société du Grand Paris et son Atelier International du Grand Paris, intervenant respectivement pour les volets transport et architecture - dans sa volonté de produire un grand projet structurant, risque d'effacer les particularismes culturels des territoires. Par ailleurs, la métropolisation appelle le plus souvent la massification, elle vise, pour exister, à créer une image forte et à forger une identité urbaine, suffisamment homogène pour être lisible de l'extérieur. La culture urbaine qui s'impose dans le cadre élargi d'une métropole peut tendre ainsi à gommer toutes singularités, au profit d'une uniformisation des standards et modèles culturels supposés partagés par le plus grand nombre.

Le récent rapport sur *La Dimension culturelle du Grand Paris*, considère ainsi le Grand Paris comme une réponse opportune à la métropolisation du monde, dans sa capacité à imposer une

nouvelle culture du « penser large » et à faire primer une culture du projet plus que du territoire. Mais à aucun moment, cette métropolisation au plan culturel ne semble converger avec les enjeux partagés de développement durable. Cette perspective n'y est évoquée que pour la mémoire des territoires, des patrimoines immatériels et matériels, y compris architecturaux, et pour justifier le renforcement des infrastructures de transport. Mais le titanesque programme d'investissements en réseau de transports publics porté par la Société du Grand Paris ne peut suffire à justifier une politique de meilleure accessibilité de l'offre culturelle. Sans politique d'accompagnement des publics, la plus grande proximité relative sur la carte des équipements culturels reliés par des infrastructures rapides ne dit rien de la propension des usagers à une plus grande mobilité. En soi, un équipement ou un événement culturel d'envergure métropolitaine ne peut se résumer à « sa capacité à attirer un public qui n'habite et ne travaille pas à proximité du territoire » concerné... Pour sortir d'une logique consumériste et vraiment s'inscrire dans une démarche de développement endogène, il faudra créer du lien social et une économie locale sur le territoire d'accueil.

Quelle alternative à la métropolisation culturelle ?

C'est pourquoi, au même titre que d'autres secteurs économiques, les industries culturelles et créatives, surreprésentées en Île-de-France, mériteraient d'interroger leurs pratiques professionnelles au regard des principes de développement durable. Quelques initiatives existent déjà, telles qu'Ecoprod, démarche collective de réduction de l'empreinte carbone de la filière audiovisuelle pilotée par la Commission du Film d'Île-de-France.

Mais la véritable conversion écologique des activités culturelles, quelle que soit leur nature – festivals, équipements, expositions, événements – n'est pas encore véritablement enclenchée. Le verdissement des activités culturelles, au titre des démarches d'écoresponsabilité ou d'achats verts dans les établissements culturels représente un premier niveau d'intervention territoriale.

Deuxième niveau d'initiatives territoriales repérées dans le livret *Culture et développement durable* publié en 2011 par l'ARENE Île-de-France : les interventions dans les territoires délaissés, sur les friches urbaines, dans les cités ou autres fragments de villes. Ces interventions artistiques mettent en jeu la trace laissée dans l'esprit, mais aussi projettent un devenir de ces lieux souvent bannis de la fabrique urbaine technicienne, qui se concentrent plus volontiers sur des opérations emblématiques, éco-quartiers, bâtiments HQE ou à énergie positive. Confortées par la mémoire vive des habitants, ces initiatives, parfois éphémères, redessinent une carte sensible de cette métropole en émergence. Elles ne se revendiquent pas d'une

logique planificatrice étatique qui saupoudre le territoire d'équipements culturels dits structurants à l'aune d'une villa Médicis dans un quartier défavorisé ou d'une nouvelle Scène nationale..., mais, à leur façon, elles instillent une touche, un regard décalé, une graine de changement, un lien

dans un lieu donné avec des acteurs mobilisés sur un projet. Paradoxalement, investir ces espaces urbains non-maîtrisés, au gré d'interventions artistiques ou de balades improvisées, contribue à requalifier d'un regard personnel ces « non-lieux »¹.

Le syndicat Paris Métropole se fait l'écho de ces initiatives métropolitaines dans le champ culturel. Dans son deuxième appel à projets fin 2011, plus de 20 initiatives sur les 70 recensées se revendiquent des « cultures à partager ». Cette démarche ascendante provenant des territoires est saluée par Stéphane Cagnot, directeur de l'association Dédale : « *L'appel à initiatives*

a lancé une dynamique de mobilisation locale autour du projet métropolitain. » Il faut le « réenchanter et incarner le projet métropolitain en participant à la fabrication d'un imaginaire commun »². Dans sa conception, Paris Métropole s'inspire là un peu des IBA allemandes, expositions internationales d'architecture, en privilégiant la dimension expérimentale et démonstratrice des projets métropolitains mis en œuvre.

La logique de Living Labs, définie par l'innovation au service de l'utilisateur final, œuvre également dans la floraison de grappes d'initiatives qui, à travers des processus de pollinisation, confortent la créativité et la cohésion sociale dans les territoires. Signalons, à ce titre, la constitution récente d'un Living Lab sur l'art, la culture et le développement durable adossé à la stratégie post-carbone de Fontainebleau. Basé sur un principe d'innovation ouverte, de travail collaboratif, de mise en réseau et d'implication des usagers locaux mais aussi des partenaires internationaux, ce Living Lab vise à la fois la valorisation du patrimoine culturel local, matériel ou immatériel, et l'expérimentation artistique comme source d'innovation écologique et sociale au service du territoire. Dans un esprit similaire, l'éclosion de FabLabs et de structures relais à l'innovation, y compris artistique telles que Paris Region Lab ou « *greater Paris region living lab* » piloté par le pôle de compétitivité Cap Digital (sur l'innovation numérique) proposent des espaces d'expérimentation *in situ* et *in vivo*. Leur mode de fonctionnement, et de maillage, s'inscrit dans une logique de territoires dits intelligents et de communautés « *apprenantes* », et participe à l'émergence d'un « *éco-système créatif* » à l'échelle métropolitaine.

L'organisation récente du Forum Ouvert (voir pages 8-11), participe de ce mouvement ascendant de réappropriation de ces enjeux globaux et de conception d'actions collectives par les acteurs ancrés dans les territoires. L'ambition n'est pas tant de vouloir relier « l'économie mauve »³ culturelle à l'économie verte mais de mailler l'espace régional de multiples initiatives culturelles, originales, ambitieuses et de renforcer pour ses habitants un sentiment d'appartenance et de bien-être dans ce territoire proche, une métropole devenue mondiale.

La métropolisation tend à supprimer les singularités des modèles culturels.



1. Le collectif Noulednola (« nous sommes laids mais nous sommes là ») propose ainsi des randonnées suburbaines sous forme d'exploration des territoires en dehors de Paris, des espaces entre ville et campagne, complexes parfois banals souvent fortuits, générés par la modernité et qui constituent la trame essentielle de la métropole.

2. Dans : *Paris Métropole*, journal des initiatives, 5 décembre 2011.

3. Au sujet de l'économie mauve, lire page 35.

Dominique Sellier est directeur du Pôle prospective et transition écologique à l'ARENE Île-de-France (Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies)

Le module cuisine urbaine et le jardin nomade du projet ECObox, La Chapelle, 2004. Photo : atelier d'architecture auto-gérée.

Un espace-temps recyclable

Ralentir la ville. Contre les déchets de toute sorte accumulés par l'économie productiviste. Libérer de l'espace physique et temporel.

Ralentir, c'est donner à l'étirement du temps et de l'espace une valeur supérieure à toute autre valeur acquise par la contraction de l'espace et du temps.

La valeur de cet étirement n'est pas perceptible par tous. La réduction du temps des transports, la succession rapide des images, l'absence de silence qui les sépare, le découpage « cut » des scénarii, la bousculade des mots et leur enchaînement obligatoire dans toute émission radiophonique, l'inacceptable « blanc » dans le discours d'un présentateur, l'immédiateté des transmissions des messages sur le Net : tout concourt à l'impatience et à l'intolérance de l'attente. La lenteur, assimilée à une perte de temps, fait l'objet d'une stigmatisation précise dans toute entreprise où l'efficacité du travail se trouve confondue avec la pleine occupation du temps. Celui qui rêve fait perdre de l'argent... Entre Limoges et Clermont-Ferrand un train réduit à une seule voiture parcourt le trajet sur une voie unique et constante. Il traverse en grande lenteur d'admirables paysages où les forêts s'ouvrent sur des tourbières rousses, où les fonds de reliefs, creusés de multiples ruisseaux, acquièrent avec le temps un équilibre sauvage et un air de « résistance ». J'observais les passagers. Aucun ne regardait le paysage. Les plus actifs « travaillaient » à leur écran d'ordinateur, d'autres prenaient des notes d'un air fébrile et pénétré d'urgence, d'autres lisaient. Certains regardaient un film vidéo, d'autres s'activaient sur le clavier du « téléphone à tout faire », les plus indifférents – les plus fatigués – dormaient ou faisaient semblant. Tous tuaient le temps.

Ainsi la lenteur se trouve-t-elle assimilée à un surplus de temps qu'il faut à tout prix éliminer. On ne sait que faire de ces pages de l'emploi du temps où rien ne se trouve inscrit. Comment va-t-on occuper les vacances? Angoisse de la vacance, vacance de l'esprit. Le vide : impossible perspective. Quant au temps gagné

par l'accélération des transports, la vitesse des échanges et des communications, on ne sait rien en faire d'autre que l'investir immédiatement dans une activité saturante donc rassurante. L'industrie du loisir a bien saisi les opportunités du temps libre. Le temps gagné ici sert à tuer le temps ailleurs.

Peut-on transposer à l'espace ce que l'on dit du temps? Est-on en mesure de ralentir ou d'accélérer l'espace? Dilater ou contracter l'espace – en modifier la valeur subjective – revient-il à en accélérer ou à en ralentir la perception? Dans un champ de réflexion où l'espace et le temps agissent à la fois objectivement et subjectivement, que signifie ralentir la ville?

Pour les métiers de l'espace – ceux que pratiquent les urbanistes, architectes, paysagistes, artistes – les techniques d'accélération ou de ralentissement des perspectives sont bien connues.

Placés à la même distance de celui qui regarde, un objet sombre et un objet clair d'égal volume et de forme

identique ne seront pas perçus de façon équivalente. L'objet clair, optiquement dilaté, semblera plus proche que l'objet sombre, optiquement contracté. L'accès à l'objet clair semblera donc plus immédiat. Une perspective directe bordée de murs de même hauteur semblera plus courte qu'une perspective d'égale longueur bordée d'éléments hétérogènes car l'accès aux limites du champ de vision est immédiat. Une perspective est d'autant plus ralentie que le regard y voyage plus longuement. Un jardin semble d'autant plus grand que le nombre d'événements y est plus élevé, le sentiment de voyage plus étrange, le temps de l'étonnement plus longuement suspendu.

L'écriture subjective de l'espace s'apparente au trompe-l'œil, à l'illusion d'optique, au théâtre.

Le vide : impossible perspective.

Ralentir objectivement, c'est-à-dire diminuer de façon mesurable les vitesses – toutes les vitesses – suppose d'avoir assimilé les conséquences du ralentissement à un avantage de société. Ralentir la ville implique de trouver un bénéfice à la longueur des trajets, à la lenteur du développement urbain, à l'usage d'un espace non dédié à la rentabilité mais à d'autres valeurs que la ville trépidante, efficace et performante ne parvient pas à développer.

Ralentir la ville, c'est procéder à une inversion des valeurs qui orientent les mécanismes de consommation actuels et dynamisent l'économie marchande. L'une des composantes fortes de cette économie concerne l'obsolescence quasi instantanée des objets de consommation. Il faut rapidement jeter pour acheter neuf, fragile et jetable, et ainsi à l'infini. L'économie du court terme s'appuie sur une accélération toujours croissante des pul-

sions d'achats. Parallèlement l'accélération des mouvements achats-ventes conduit à une frénésie d'échanges boursiers correspondant à des transactions-flash. Ainsi l'accélération fait-elle partie d'une économie productiviste dont l'ultime étape – le déchet – faute de pouvoir s'inscrire dans une fonction marchande, – encombre et disqualifie l'espace réel lorsqu'il s'agit du territoire physique, – encombre et disqualifie l'espace virtuel lorsqu'il s'agit du territoire mental.

Dans tous les cas, la pollution accumulée empoisonne le jardin planétaire tandis qu'elle noie le cerveau des spéculateurs financiers dans une marée fictive de produits toxiques. Cependant les liens étroits qui unissent le monde réel et le monde virtuel montrent bien comment ce dernier – celui des spéculateurs et du jeu – oriente l'ensemble au seul nom d'une course au profit.



Melle, Deux-Sèvres. Jardin d'eau – jardin d'orties installé dans le cadre de la Biennale d'art contemporain en 2007, renforcé en 2011 par une série de « Tableaux d'urticacées ». Commanditaire Ville de Melle. Commissaire de d'exposition : Dominique Truco. Paysagiste associée : Isabelle Auricoste Copyleft.



Ecole Normale Supérieure (Lettres) de Lyon, 5 hectares, Gerland, Paysagiste associé : Guillaume Geoffroy Dechaume, Jardinier chef : Michel Salmeron. Copyleft.

Ralentir la ville devrait coïncider avec un désencombrement de l'espace (réel et virtuel) pollué pour faire place à un espace mais aussi à un temps dont l'usage ne produirait aucun déchet autre que recyclable.

User d'un espace-temps recyclable, c'est interroger quotidiennement la finitude planétaire ou, du moins, agir en ayant conscience de cette finitude tant écologique que spatiale. A ma connaissance seules quelques très rares civilisations, au nomadisme lent, ont su évoluer dans un espace-temps recyclable sans altérer la peau de la Terre. Je pense aux Pygmées africains, aux Aborigènes australiens, à quelques peuplades indiennes d'Amérique... Ces peuples n'ont jamais eu à ralentir la ville, n'ont jamais eu de villes, jamais de bases concrètes gagnées par le développement, l'obésité et la prolifération des tissus, pathologie de croissance irraisonnée, cancers... Que serait un espace-temps recyclable pour une population terrienne installée dans les mégapoles vers le milieu du XXI^e siècle alors que le nombre d'habitants approche 9 milliards ?

Le fait que l'on ne puisse se développer spatialement à l'infini (finitude spatiale de la planète) oblige à concevoir la décroissance matérielle comme un passage obligé de l'évolution des sociétés humaines. L'occupation spatiale des objets de consommation courante fait partie des calculs de la décroissance. Les nanotechnologies – dans leur meilleur usage – permettent d'atteindre la plus faible occupation spatiale pour le plus utile service rendu. Cependant les technologies les plus fines et les plus avancées ne parviennent pas à conjurer cette immense et prolifique oblitération planétaire : l'architecture.

La prolifération architecturale et son ordonnancement – l'urba-

nisme – jouissent d'un prestige absolu dans un monde assujéti au principe économique selon lequel « lorsque le bâtiment va, tout va ». Un jardinier penserait plutôt : « Quand le jardin va, tout va », puisqu'il faut nourrir le monde avant même de le loger. Cependant la civilisation qui prône du bâti pour vivre et qui fait des architectes les maîtres de l'espace ne parvient pas à loger le monde ni à le nourrir. L'accroissement démographique – sujet tabou – s'accompagne d'un accroissement proportionnellement plus fort et plus inquiétant des mal-logés et des mal-nourris.

Se rendre adéquat aux limites de la planète c'est – obligatoirement – décroître démographiquement. Même en admettant, comme le dit Jean Ziegler, rapporteur à la FAO, que cette planète pourrait nourrir deux fois plus d'habitants qu'elle en compte aujourd'hui en ayant converti

l'agriculture traditionnelle en agriculture biologique (ce qui est possible), la question du territoire non-extensible contraint d'envisager la décroissance – ou la stabilisation – démographique. Or l'économie mondiale fonctionne exclusivement sur le principe d'un accroissement de la consommation pour lequel le nombre de consommateurs est un atout aussi puissant que la répétition accélérée des actes de consommation liée à l'obsolescence des produits.

Ralentir la ville, penser au futur non-oblitérant de la planète, c'est envisager en même temps une économie et une démographie nouvelles.

Il faut nourrir le monde avant même de le loger.

Les théoriciens, mais aussi les praticiens de l'altermondialisme, ont envisagé et (parfois) mis en place des expériences démontrant la validité de nouvelles économies et de nouvelles pratiques. Le mouvement Slow Food illustre un autre rapport au temps et à l'exigence qualitative des produits. Les AMAP correspondent à un modèle économique de production et de distribution locales shuntant la grande distribution responsable du coût écologique exorbitant de tout produit transporté. Mais en dépit de la conscience que chacun peut avoir du problème démographique, personne ne désire avancer la régulation comme un corollaire du futur équilibre de la planète. Les médias, surchargés de points de vue sur la crise écologique et financière, laissent parler les économistes devenus stars planétaires. Quelques-uns, timidement, se hasardent à la question démographique. Certains, dont je partage l'avis, évoquent le nécessaire accroissement du niveau des connaissances. On ne peut imposer la régulation par la violence (cela vaut pour toute régulation), mais on peut espérer la voir s'établir par la prise de conscience de sa nécessité. Ainsi ralentir la ville – décroissance matérielle – se trouve directement associé à l'augmentation du savoir, croissance immatérielle.

Dans la perspective d'une société accordée sur la nécessité de désoblitérer la planète, maintenir et accroître la diversité, requalifier les substrats de vie, inventer un espace-temps recyclable sans amoindrir les capacités inventives du vivant, c'est le modèle du développement global qu'il faut désormais envisager. Celui-ci intègre la décroissance matérielle et la décroissance démographique intimement liées dans leur dynamique. Mais on ne peut concevoir une décroissance assimilable à une perte ou un retour en arrière. Les mécanismes de l'Evolution, pour hésitants qu'ils soient, ne reproduisent pas les schémas anciens. Quelle serait alors la compensation à cet abandon de croissance annonçant les sociétés de demain ?

Ralentir la ville, donner à l'étirement du temps et de l'espace

une valeur supérieure à toute autre valeur acquise par la contraction de l'espace et du temps c'est augmenter les capacités à vivre de façon immatérielle, les données matérielles de temps et de l'espace.

Quels moyens pouvons-nous engager pour ouvrir ces nouvelles voies ? Nous n'utilisons qu'un huitième de notre cerveau, que faisons-nous des autres parties ?

Nos civilisations, plongées dans le monde séduisant des sciences exactes, orientées par la performance technologique, le désir de maîtrise de la nature, de l'espace et du temps n'ont-elles pas laissé de côté une partie importante des capacités humaines à percevoir l'environnement et à communiquer sans autre médium que celui de l'esprit ? N'ont-elles pas abandonné l'art aux plaisirs éphémères de la provocation pour le livrer aux réseaux marchands, oubliant sa fonction de médium universel ? Ne sont-elles pas en train de faire basculer l'espace culturel dans un vulgaire et bêtifiant parc d'attraction ?

De mon point de vue, le jardinage planétaire du futur s'appuie sur l'accroissement des connaissances pour gagner en non-intervention. Ce jardinage insuffle chaque fois moins d'énergie contraire à celle de la nature en place pour obtenir mieux ou meilleur.

La ville ralentie – la maison du jardinier – serait bien celle pour laquelle on dépense le moins pour obtenir le plus, dans laquelle on s'agite le moins pour se rencontrer au mieux.

Dans mon gouvernement idéal le premier ministère est celui de la Connaissance. Tous les autres ministères, emboîtés selon le projet politique de la décroissance, s'appuient sur une économie revisitée, sans pouvoir de décision politique, tandis que le poste le plus haut, celui du savoir partagé, oriente les fluctuations de la gouvernance. Celles-ci n'ont rien à voir avec le marché mais avec l'art et la culture – tout ce qui façonne l'histoire de l'humanité, l'immatière et le rêve.

Cité modèle de Laeken, Foyer Laekenois.
Escalier Jardin, et Jardin de l'Arbre
Ballon. 3 hectares, Projet général sur
30 ha, Avec Coloco et JNC à Bruxelles.
Copyleft.

Gilles Clément est ingénieur horticole, paysagiste, écrivain et jardinier, créateur des concepts de jardin planétaire, Tiers-Paysage et jardin en mouvement. Il enseigne à l'Ecole nationale supérieure du paysage à Versailles.



L'écologie, c'est drôle ?

Comment traiter de l'écologie au théâtre ? Si, depuis l'injonction de Vitez « *faire théâtre de tout* », l'extension du domaine du théâtre paraît illimitée, l'écologie, cependant, pose question sur sa capacité à être relayée sur scène.

Les allures graves et parfois ascétiques du discours environnemental pèsent sur la scène. C'est ce dont témoignent les spectacles de Frédéric Ferrer et la dernière création de Myriam Marzouki. Ces spectacles tentent en effet de soulever de lourdes questions environnementales en les passant au tamis de l'humour, soulignant la difficulté de s'emparer de cette matière dans un registre sérieux. Frédéric Ferrer place ainsi l'action de ses spectacles dans des dispositifs institutionnels – une table de négociations internationales pour *Kyoto For Ever*, une conférence sur le réchauffement climatique dans *A la recherche des canards perdus* – qu'il se charge de dynamiser à coups de fantaisie loufoque. L'idée n'est pas pour autant de disqualifier la question climatique centrale dans ces spectacles – pour chaque création, cet agrégé de géographie s'engage d'ailleurs dans une pratique documentaire poussée – mais plutôt de la déplacer. « *Tout ce que je dis dans mon spectacle est vrai, assure Frédéric Ferrer. Les réflexions sont scientifiquement logiques mais, à force d'enchaînements, il finit par y avoir un glissement, une déformation de la pensée et on arrive à des endroits incroyables. [...] Je ne cherche pas à rendre le propos scientifique audible mais à créer, à partir de leurs travaux, la possibilité de regarder autrement une réalité.* »¹ Changer d'optique, échapper au didactique et au discours moralisateur, telles semblent être également les préoccupations de Myriam Marzouki dans *Laissez-nous juste le temps de vous détruire*, spectacle au titre apocalyptique et drôle, qui met en scène un chercheur en sciences sociales dans une banlieue pavillonnaire repeinte de vert. Au gré du spectacle, le comportement écolo-bobo y est écorché à de multiples reprises, dans une critique satirique d'ensemble sur la modernité et ses nouveaux langages. Au bout du compte, transparait également la volonté de la metteuse en scène de sensibiliser à une thématique environnementale qui ne parviendrait cependant à se défendre que dans son incapacité à être portée au premier degré, sans décalage, sans moquerie, sans ironie. Un registre sérieux et grave, moralisateur – autant de défauts incarnés par Eva Joly à en croire la doxa médiatique – mais aussi

peut-être un univers peu théâtral du rythme de la nature et d'une nature sans hommes... On pourrait multiplier les hypothèses quant aux difficultés que pose la thématique environnementale aux praticiens de la scène. Pour autant, le renouveau d'un théâtre documentaire pourrait faire souffler un vent favorable la conduisant à s'imposer davantage sur les plateaux. Dans un registre polémique, Nicolas Lambert dans *Avenir radieux, une fission française* reprend par exemple l'histoire du nucléaire en France pour en révéler les faces cachées. Dans un registre délibératif, *Cent ans dans les champs* place côte à côte personnages d'agriculteurs productivistes et de producteurs bio. Au-delà d'un registre comique – qui n'est certainement pas à disqualifier – se développent donc des alternatives. Avec *Les Anneaux de Saturne*, d'après un roman de l'Anglais W.G. Sebald, et plus encore avec *Ten Billion*, qui mettra directement en scène le scientifique Stéphane Emmott dans une conférence théâtrale où il déploiera son regard sur la vision du siècle à venir pour une planète confrontée à la terrible augmentation de sa population, l'Anglaise Katie Mitchell devrait également ouvrir cet été en Avignon de nouvelles voies dramaturgiques. Car s'il est retors à la scène, l'environnement lui offre certainement en retour l'occasion, comme le suggère l'injonction vitezienne, d'inventer de nouvelles manières de faire du théâtre.

1. Citation extraite de « Cartes de l'absurde », dossier « L'art met la science en jeu », *Mouvement* n° 62 (janv.-mars 2012).

Kyoto For Ever et *A la recherche des canards perdus*, spectacles de Frédéric Ferrer.
Laissez-nous juste le temps de vous détruire d'Emmanuelle Pireyre, mise en scène de Myriam Marzouki.
Avenir radieux, une fission française, de Nicolas Lambert, Cie un pas de côté, du 7 au 28 juillet au Chêne noir (Avignon Off).
Cent ans dans les champs de la Cie La langue écarlate, mise en scène d'Hélène Mathon.
Ten Billion de Katie Mitchell et Stéphane Emmott, du 23 au 26 juillet à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.
Die Ringe des Saturn d'après le roman de W.G. Sebald, du 8 au 11 juillet au Gymnase Aubanel à Avignon.

Tous les Evryen(ne)s

De la théorie à la pratique, de l'artiste à l' élu, Hervé Pérard témoigne de la mise en œuvre d'une politique de consultation publique dans la politique culturelle.

En 2001, le diagnostic des politiques culturelles d'Evry était catastrophique : élus et habitants faisaient constamment le procès des professionnels qu'ils jugeaient élitistes et peu à l'écoute de la diversité culturelle de la population.

Comédien et dramaturge, j'ai cocréé ma compagnie au début des années 1980 et, après un compagnonnage d'une douzaine d'années, je me suis tourné vers l'administration de théâtres, puis j'ai dirigé un bureau de production dédié à la création artistique, elle aussi volontiers classée comme élitiste.

Interpellé sur mes valeurs culturelles, j'ai d'abord pensé qu'il fallait imaginer de nouvelles formes de pédagogie et médiation culturelles et qu'il fallait faire émerger une offre intermédiaire - de nouveaux territoires de l'art - plus en prise avec la créativité d'une ville de banlieue, à la fois universitaire et populaire. Mes amis de la commission culture des Verts m'ont alors suggéré que le rôle d'un élu n'est pas de se substituer aux professionnels, mais de prendre en compte les attentes de la population ; je rencontrais là le premier défi du développement durable : la participation des habitants aux décisions qui les concernent. J'ai donc organisé des forums avec des débats et des ateliers de réflexion accompagnés par des artistes, des philosophes, des linguistes, des pédagogues ou des sociologues et ouverts aux services, aux associations et aux habitants de la ville.

Les gens ont parlé de leurs souvenirs du temps où les architectes finalisaient le tracé des appartements avec leurs futurs occupants, des parcours piétons qui étaient délaissés, du manque de lieux publics pour se retrouver quand il y avait quelque chose à fêter... ; d'autres ont évoqué leurs difficultés avec une culture cloisonnée et enfermée dans des bâtiments, de ce costume africain qui avait une valeur folklorique aux yeux des Français... quelques-uns ont évoqué des pratiques religieuses qui coexistaient pacifiquement dans la ville, comme symbole d'une communication possible entre les cultures.

A part quelques professionnels qui émettaient des avis et des conseils techniques, les gens ont parlé de ce que la culture de-

vrait changer dans leur vie pour la rendre meilleure.

J'ai mis longtemps à comprendre ce qu'il s'était vraiment passé lors de ces journées, parce que cela échappait aux grilles de lecture des politiques culturelles traditionnelles et que personne ne savait qualifier cette parole-là. Cependant, nous avons au moins deux réponses claires que nous avons mises en œuvre :

- Poursuivre les débats autour du projet de la Ville et des questions de société,

- Fabriquer des rendez-vous festifs pour se réapproprier les espaces publics et la fierté d'appartenir à une même communauté.

Le second enjeu du développement durable est, à mon sens, le décloisonnement qui permet aux compétences et aux savoirs de s'éprouver et de coopérer.

Je me souviens avoir reçu beaucoup d'associations en début de mandat qui voulaient organiser une fête où se mêleraient la musique, le sport et la paix ; j'étais à la fois flatté qu'ils considèrent que la délégation culturelle comme la plus légitime pour reconnaître leur démarche et embarrassé parce que cela ne rentrait dans aucune case pour aucun service ! Finalement ce type de demande a été traité par le cabinet du Maire qui s'est occupé de toute la vie associative.

Les initiatives culturelles locales (vidéo, hip-hop, web-journal, café cultures) naissent plus aisément depuis un an ou deux et elles se sont autonomisées vis-à-vis des financements publics ; je suis maintenant de plus en plus convaincu que la société civile est en avance sur les élus et qu'il est urgent d'ouvrir des espaces pour construire ensemble des politiques publiques.

Maire adjoint d'Evry (Essonne) à la culture de 2001 à 2008, puis à l'Agenda 21 et au Développement durable dans son second mandat, Hervé Pérard a proposé à la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture), en 2008, la création d'une commission reliant culture et développement durable ; c'est à ce titre que qu'il a pris part à la coordination nationale des Forums Ouverts.

De l'aire dans l'aménagement des territoires

L'association De l'aire développe des projets créatifs et participatifs d'aménagement du territoire, animée par le désir de faire sauter les verrous entre les disciplines et les champs professionnel, institutionnel et citoyen.

2010, Bossieu, petite commune de l'Isère, rencontre avec un maire et son adjoint. J'avais déjà rencontré cet adjoint lors d'une formation que je dispensais sur le thème « Culture et développement des territoires ». Tous deux me font part d'une insatisfaction sur des plans de réaménagement du centre que leur ont proposés deux bureaux d'études. En échangeant à bâtons rompus avec le Conseil municipal, nous convenons rapidement que le plan urbain est un objectif limité. Le vrai désir des élus, qui n'avait pas trouvé le moyen de s'exprimer librement, était avant tout de faire revivre une commune où les liens humains se distendent et de créer un espace public vivant, fédérateur. Après avoir validé un cahier des charges, nous constituons une équipe avec deux architectes-constructeurs (Dimitri Messu et Alexander Römer), un cabinet d'urbanisme (Cantercel), un artiste (Gilles Gerbaud) et moi-même (pilotage du projet et médiation entre élus et habitants). Nous élaborons un « Programme culturel et urbain », où la création d'une nouvelle place publique sert aussi de prétexte à approcher la sociologie de la commune, les enjeux, les blocages, les forces vives, les atouts. Ensuite, il s'agit de proposer des actions culturelles et des ateliers d'architecture et d'urbanisme pour alimenter le programme urbain tout en recréant des liens entre les habitants : visites guidées du village, chantier de quatre jours avec des élus et des habitants pour réaliser des aménagements temporaires en bois (ressource locale importante) et tester des propositions durables (plateau de concert, plate-forme escalier, bancs et chaises dahut adaptés à la pente...), programmations culturelles pour vérifier si la place est bien adaptée et pour ponctuer le chantier de temps forts, petits ateliers d'urbanisme participatif, atelier cuisine (très important de bien manger pour bien travailler et impliquer du monde !), fresque photographique participative et, enfin, éco-musée temporaire des outils liés au bois créé par un ancien compagnon passionné. Dans tout cela, ni nostalgie ni identitarisme, plutôt une tentative de valoriser une

culture « rassemblée » et d'impliquer les habitants eux-mêmes dans la réalisation de « leur » place de vie. Cette étude-action a eu un tel succès que la commune envisage maintenant une maîtrise d'œuvre en partie participative.

Situons-nous. De l'aire est une association basée dans la Drôme. Structure de création et de médiation, elle conçoit et réalise des projets participatifs sur des enjeux d'aménagement du territoire et de vitalité de l'espace public, principalement en espace rural ou périurbain. Pour chaque projet – par exemple, le plan de réaménagement d'un quartier HLM, une réflexion citoyenne sur le devenir d'un village, ou encore la transformation d'une gare rurale en déshérence – De l'aire réunit des équipes sur mesure : architectes, artistes, urbanistes, cuisiniers, photographes, médiateurs, sociologues, jardiniers... L'idée est que l'urbanisme, l'action sociale, l'architecture et l'art constituent plusieurs champs de compétences habituellement séparés, alors qu'ensemble ils peuvent créer de l'intelligence collective et créative au service d'un projet territorial.

Il s'agit donc à chaque fois d'élaborer un terrain de coopération entre élus, citoyens, techniciens, professionnels, partenaires locaux pertinents selon les sujets (CAUE, bureau d'études pour un PLU, centre social, commerçants, lieu culturel...).

Notre façon de travailler vise à faire surgir les compétences intuitives et les savoirs sensibles de chacun comme, par exemple, le vécu passé et actuel dans un lieu donné et les représentations qui en découlent, souvent niés dans les programmes urbains classiques. A ce stade, la production artistique est un levier particulièrement pertinent. S'y superposent des connaissances

Pas d'identitarisme, mais une tentative de valoriser une culture rassemblée.

La démarche HQAC – Haute Qualité Artistique et Culturelle

Comment la ville en transformation peut-elle devenir une nouvelle ressource pour la création contemporaine? Et quel rôle peut jouer l'artiste dans la fabrication d'une nouvelle culture de la ville contemporaine en perpétuelle transformation? C'est autour de ces deux questions que s'est construite la démarche HQAC (Haute Qualité Artistique et Culturelle), que j'ai initiée en 2007.

La démarche HQAC est inspirée de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) non pas pour son caractère réglementaire ou normatif mais pour son statut de « démarche » qui tendrait à faire de tout chantier de construction l'occasion d'inventer de nouvelles façons de mettre en pratique les principes du développement durable. Avec l'HQAC, dans l'idéal, la ville en mutation deviendrait le lieu d'activation des principes du développement durable et le chantier de construction un terrain d'expérimentation et de création. C'est la notion de « démarche », la dimension processuelle d'un chantier, la perception de la ville en tant que ressource qui fondent donc la HQAC. Cette démarche veut soutenir et structurer la création d'œuvres à l'échelle urbaine en relation avec les temporalités d'une mutation en cours et passer de l'art qu'on rajoute à l'architecture à la pratique artistique intégrée au chantier.

Depuis 2007, la ZAC (zone d'aménagement concertée) du Plateau à Ivry-sur-Seine (94) est un terrain d'application de la démarche HQAC qui associe professionnels du genre urbain, acteurs culturels, le monde de l'enseignement supérieur, les employés de la ville, les élus et les habitants, dans la création d'une nouvelle forme de commande artistique qui vise à transformer le chantier en laboratoire de pratiques artistiques. Les artistes s'y appuient sur les ressources que présentent les différentes phases des chantiers de la ZAC du Plateau pour concevoir des œuvres temporaires ou pérennes¹. Il existe également d'autres démarches HQAC en cours en France, notamment à Nice avec « l'observatoire des choses en cours », un projet autour de la transformation des anciens abattoirs de la ville – Chantier Sang Neuf; à Dijon, une recherche/action sur la dimension culturelle des mutations urbaines du Grand Dijon; à Marseille dans le cadre du programme « Quartiers Créatifs » de Marseille Provence 2013-Capitale Européenne de la Culture; et à Aubervilliers (93), un projet portant sur les mutations du centre-ville et l'arrivée du métro et d'un campus universitaire.

1. www.trans305.org

Artiste plasticien, Stefan Shankland est l'initiateur de la HQAC et dirige le projet TRANS305 à Ivry.



Aménagements test en cours sur le centre-bourg de la commune de Bossieu. Photo : De l'aire.

techniques et créatives, telles que la rencontre des acteurs locaux, les outils de médiation possibles, la projection en architecture ou l'analyse urbaine etc., qui éclairent une situation et nous permettent de faire émerger des solutions ou des hypothèses. Dans notre optique, considérer la culture comme une ressource active dans toutes les formes et les lieux qu'elle occupe paraît essentiel. Chaque projet est unique puisqu'il ne répond à aucune méthodologie préformatée, même s'il s'appuie sur de nombreux outils déjà expérimentés. L'exercice demande une certaine souplesse, à nous-mêmes mais aussi aux élus, aux techniciens et aux citoyens associés. La réalité des projets n'est donc ni simple ni angélique, ni dépourvue de risques, chacun étant invité à repenser sa place et ses pratiques. Mais ce sont aussi les conditions à réunir pour envisager une durée. Il est question de mettre en œuvre des démarches collectives qui vont contribuer à créer de l'espace commun au-delà des intérêts individuels. A l'heure où la culture est souvent réduite à un élément de marketing territorial, où citoyen et élu sont considérés comme des spectateurs passifs des politiques urbaines. A l'heure où l'espace public est de plus en plus contrôlé et de moins en moins vivant, nous tentons, en fait, de faire émerger les expériences et la parole de ceux qui y vivent ou voudraient y vivre.

Elisa Dumay, fondatrice de l'association De l'aire. www.delaire.eu

Durablement trans

Engagées depuis 2005 dans l'Agenda 21, les Rencontres Trans Musicales mettent l'accent sur le développement durable et tentent d'obtenir la certification ISO 20121, une norme de « *management responsable des événements* ».

En 2005, l'équipe des Trans Musicales se tourne vers la « philosophie » du développement durable, avec la volonté de rester acteur culturel et non simplement de verdir le festival. L'objectif étant d'organiser un événement viable économiquement, équitable socialement et vivable écologiquement, le festival hivernal des amateurs de musiques actuelles adopte l'Agenda 21. Au même moment et dans le but de généraliser une démarche développement durable à l'échelle de la région, il cofonde le Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne.

Durant six ans, l'équipe des Trans n'a cessé d'organiser des actions soucieuses de l'environnement, de la diversité et de la reconnaissance de l'importance des publics (production et consommation responsables, préservation de la biodiversité, participation à la cohésion sociale, performance énergétique avec notamment l'obtention depuis 2008 du Label européen Green'n'Clean¹, etc.). 2012 marquera la 5^e édition des Rencontres & Débats aux Trans, l'occasion de se questionner sur le rôle d'un acteur culturel engagé dans le développement durable. « *Cet espace de réflexion et de projection d'idée place l'humain au cœur de la pensée* », explique Béatrice Macé, directrice de production et de projets.

La norme ISO 20121, le nouveau challenge des Trans

Sur la base d'un bilan des six années d'Agenda 21 et afin de répondre aux difficultés actuelles de la gestion dans la durée, l'Association Trans Musicales souhaite renforcer l'efficacité de son organisation. Si les actions précédentes, environnementales notamment, ne sont pas remises en cause pour autant, un nouveau cycle Agenda 21, thématique sur le volet social se met en place, avec l'enclenchement d'un travail sur la norme ISO 20121, référentiel international sur le management des événements responsables et du développement durable. Fondée sur un principe d'amélioration continue et certifiable par tierce partie, cette norme pose un cadre référent dans la conception du geste de production Trans.

Toutes les personnes en relation avec le festival (salariés, bénévoles, artistes, publics, prestataires, partenaires) sont concernées par le volet social de l'Agenda 21 qui désigne l'ensemble des actions destinées à améliorer, au quotidien et sur le long terme, les conditions de vie et de travail de toute personne mobilisée. Dans cette continuité, la norme ISO 20121 associe activement les « parties prenantes » dans la démarche. Il s'agit de transformer le fonctionnement interne et externe des Trans qui entendent interroger des enjeux sociétaux : les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, la protection sociale, le dialogue social, la santé et la sécurité au travail, le développement des ressources humaines. Cette norme, issue de la norme anglaise BS 8901 de gestion d'événements écoresponsables et de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale des organisations, prévoit par ailleurs de travailler sur des questions qui rejoignent les catégories Agenda 21 : ancrage territorial, éducation et culture, création d'emplois et développement des compétences, investissement social, etc. Une conduite de projet sur plusieurs années avec une progression régulière est envisagée. Jean-Claude Herry, consultant en développement durable, environnement et qualité, accompagnera les Trans dans ce moment charnière. « *Le principe de la responsabilité sociétale est de participer, à son niveau, à une responsabilité globale, pour régler des problèmes mondiaux et contribuer au développement durable. Mon objectif est d'emmener les Trans jusqu'à la certification de la norme ISO 20121 en juin 2013* », explique-t-il. La version définitive de la norme sera adoptée pour les Jeux Olympiques de Londres et s'appliquera ensuite à des événements divers (festivals, événements sportifs, congrès, séminaires et autres).

1. Promu par l'association des festivals européens Yourope, le défi de ce dispositif est de faire baisser la consommation d'énergie de plus de 50 % tout en conservant un éclairage dynamique des scènes et ce, en se servant de sources basse tension. Il est réévalué chaque année.

Marie-Christine
Duréault-Thoméré

La gouvernance démocratique: mode d'emploi

Le développement récent de la démocratie participative offre une nouvelle vie à un très vieux concept, celui de gouvernance.



De l'aire : atelier avec Gilles Gerbaud.
Quartier HLM Prairie à Crest. Photo :
Aude Lavenant.

Terme utilisé depuis le XIII^e siècle, la gouvernance connaît une nouvelle jeunesse depuis le Sommet de la Terre de 1992 et son inscription dans les Agendas 21. Que recouvre-t-elle? Quelles valeurs soutient-elle? Sans nous arrêter à telle ou telle forme d'organisation, en quoi consiste la gouvernance que nous qualifierions ici de démocratique?

La démocratie participative s'expérimente depuis plus de 50 ans, sous la forme de collecte d'avis et d'idées. Plus approfondie, la coconstruction est un processus de travail collectif avec un objectif concret (rédiger un Agenda 21 ou écrire la charte d'un collectif). Elle peut s'étaler sur plusieurs années, le mérite du temps étant de créer une culture commune entre les parties prenantes. Elle reporte cependant l'action à un futur incertain. La gouvernance démocratique, quant à elle, inclut participation et coconstruction. Elle fournit un cadre articulatif élaboration, décision et action et permettant la remontée d'informations d'une instance à l'autre par le biais de personnes représentatives. Voici quelques concepts clés qui structurent sa mise en œuvre.

La vision partagée

Une gouvernance démocratique est fondée sur une vision partagée, formulée collectivement avec de grands objectifs et des valeurs. C'est une colonne vertébrale. A partir d'elle, sont articulés des instances, des rôles et des périmètres. A partir d'elle, sont alignées les décisions et les actions. La vision partagée prime sur les préférences de chacun. Elle permet de quitter la tyrannie des egos et des individualités, pour passer à un mode de travail agile, centré sur la vision partagée et nourri d'intelligence collective. La décision n'est plus alors un couperet qui tranche. La France en a fini avec la royauté et la guillotine! Prendre une décision n'est plus réservé à l' élu ou au directeur, c'est ici le fruit d'un processus inclusif qui met au travail la diversité des parties prenantes et permet de s'ajuster à la réalité et à sa complexité. Le but n'est pas pour autant de trouver un consensus - il serait d'autant plus mince que la diversité des parties en présence sera grande.

La capacité et l'équivalence

La gouvernance démocratique favorise l'*empowerment* (ou capacité). Le pouvoir est réparti entre les instances qui s'organisent de façon autonome et est exercé par chacune des personnes à son niveau. En redonnant du pouvoir, la responsabilité peut prendre corps. L'engagement de chacun devient utile et nécessaire. Le prérequis pour l'exercice de la responsabilité est l'utilisation de processus adéquats qui mettent les personnes sur un pied d'égalité - appelée posture d'équivalence.

La responsabilité

Il est souvent difficile de maintenir une objection à une décision contre toute une équipe, surtout si l'on est subalterne. Si l'on sort du modèle de la culpabilité pour aller vers celui de la responsabilité, une tension ou une difficulté n'est plus un manquement. C'est un symptôme. Tenir une objection, jusqu'au moment où elle a trouvé sa résolution, devient l'occasion d'exercer sa responsabilité. Pour les professionnels, l'exercice de la responsabilité invite du même coup à un changement de posture. Il ne s'agit plus de se conformer à une fonction ou à un ordre

reçu. Il s'agit d'être pertinent par rapport à ce que l'on ressent ou comprend.

La valorisation du capital social

Les tensions constituent une source d'énergie utile, voire nécessaire, à l'évolution de l'organisation. Il faut penser à les gérer. La résolution des tensions au fil de l'eau empêche leur cristallisation en conflit aggravé. Elle permet de valoriser le capital social que constitue la diversité des personnes. Elle le rend fécond.

La facilitation

Afin d'éviter les positions de surplomb ou les manipulations en tous genres, même involontaires, les réunions ne sont plus animées par une personne de l'équipe de direction. Le déroulé des processus de travail est facilité par une personne formée pour cela. Sa posture est celle de la neutralité. Plus de reformulation, plus de relance de discussion, le facilitateur est là pour faire tourner les processus. Il a carte blanche pour arrêter les digressions et recentrer sur le travail en cours.

La présence d'un facilitateur implique pour le responsable d'une instance d'abandonner une partie de son pouvoir au profit des processus. Ce changement de posture est encore rare. C'est pourtant un incontournable pour exprimer toutes les qualités de la gouvernance démocratique.

L'organisation apprenante

L'évaluation, si elle est pensée et structurée comme telle, *« peut être utilisée dans une logique d'apprentissage »*. Nous ne sommes plus dans l'évaluation au forceps pour rendre des comptes. Renseigner régulièrement et collectivement des indicateurs est un moment d'échange et de stimulation. *« C'est un levier important de diffusion de connaissances au sein de l'organisation. »*³

La transparence, une nouvelle culture

La transparence, c'est en tout premier lieu une information accessible en permanence et à tous sur la gouvernance (vision, rôles, etc.). C'est aussi une information en continu sur l'action (décisions, indicateurs). La transparence est une nouvelle culture qui facilite la transversalité et l'implication des personnes, par exemple les bénévoles des associations.

Combiner les temporalités et agir

La gouvernance combine des temporalités permettant le temps long, celui de la maturation et de la concertation élargie, et l'adaptation à la réalité immédiate et l'action. Les organisations qui empruntent le chemin de la coconstruction pourraient s'en inspirer, en mêlant action et réflexion.

1. *La gouvernance des associations, Régulation dirigeante et gouvernance associative*, Joseph Haeringer, Erès, 2008.

Après 20 ans à la direction de structures culturelles, Marie-Christine Duréault-Thoméré initie des projets innovants : les Forums Ouverts culture et développement durable, le Labo culture et développement durable, le Pôle de gouvernance démocratique. Elle intervient également en tant que facilitatrice indépendante.

De la pertinence des savoirs partagés

De nouvelles formes plus équitables de transmission du savoir s'inventent, qui s'inspirent des logiques du développement durable. Ce sont les « savoirs partagés ».

Les mutations de notre société conduisent les acteurs culturels à s'interroger sur le sens et le devenir de leurs actions, à chercher d'autres modèles pour développer leurs projets. Petit état des lieux sur l'avenir potentiel des savoirs partagés.

L'enjeu est l'élaboration collective de différents savoirs (citoyens, acteurs culturels, artistes, porteurs de projets, bénévoles, élus, scientifiques, experts et autres) afin d'introduire plus d'équité dans l'accès aux ressources de la connaissance. Il ne s'agit pas d'échanger ponctuellement entre sachants et « non-sachants » mais de promouvoir des processus permettant un partage avec autrui. Cette démarche contribuerait à un développement plus équitable des pratiques et des projets à l'encontre de la progression du clivage dans la société (dominant/dominé, inclus/exclu, citoyen/expert, légitime/illégitime, professionnel/amateur...).

Dans cette optique, certains acteurs culturels développent un intérêt croissant pour les dynamiques de développement durable, de responsabilité sociétale des entreprises, de coopération. Ces principes et outils questionnent effectivement la place et la hiérarchie des savoirs, favorisant notamment l'expression des citoyens. Des méthodes incitatives dites « participatives impliquantes » (Forum Ouvert, barcamp) s'inscrivent dans une rupture avec les formes classiques d'échanges et de débats (colloques, journées d'étude, débats citoyens). Elles tentent de réduire les effets de leadership pour laisser de la place à l'expérience, à l'échange et à la dimension sensible des savoirs (expression corporelle, ateliers de jeux coopératifs, création des thématiques de travail). Les enjeux de savoir sont des enjeux de pouvoir. Ces méthodes reposent sur un postulat implicite : le changement social ne vient pas forcément des dominants et des acteurs légitimes. Ces méthodes attirent d'ailleurs particulièrement des acteurs culturels porteurs de « projets-réseaux » précaires, ouverts à d'autres références professionnelles comme celles du social, de l'ESS, de l'éducation populaire, de la jeunesse ou de l'éducation. Ce sont des acteurs faiblement dépendants des logiques de re-

connaissance et de légitimation du secteur culturel.

En face, du côté de la recherche, la question des savoirs partagés se cristallise notamment autour des sciences citoyennes et interroge le rôle et la place de la recherche endogène (celle des acteurs) et les savoirs des citoyens. Cette question porte aussi sur le rôle et l'utilité sociale de la connaissance scientifique. Elle est complexe car la science s'est construite en rupture des savoirs endogènes (celles des acteurs, des citoyens et plus globalement de la société civile). La recherche élabore donc des connaissances critiques, analyse les fondements des idéologies, les pratiques sociales sans occulter les intérêts qui animent les acteurs (enjeux de pouvoir, stratégies corporatistes).

Les connaissances plurielles des acteurs et des chercheurs peuvent cependant devenir complémentaires en élaborant un protocole de coproduction des savoirs. Des chercheurs peuvent collaborer avec des acteurs cherchant à valider des objets, démarches ou hypothèses. Ces résultats peuvent être le fruit de savoirs partagés, à condition d'élaborer une véritable démarche d'interconnaissance qui nécessite la modification des postures des acteurs et des chercheurs. Des approches comme le développement durable facilitent ces engagements réciproques pour une meilleure prise en compte de la coconstruction des savoirs, élément essentiel pour dépasser les opérations de « verdissement » des projets culturels et prendre la mesure de l'enjeu des savoirs partagés.

1. Il ne s'agit pas d'un entre-soi mais de la reconnaissance de l'altérité qui nécessite un travail d'objectivation.
2. Philippe Henry, *Spectacle vivant et culture d'aujourd'hui, Une filière artistique à reconfigurer*. PUG, 2009.
3. Cf. Fondation Sciences Citoyennes.

Damien Tassin est Docteur en sociologie, association Trempolino (Nantes), membre du Labo Culture et Développement durable. Référent pédagogique du Diplôme Inter-Universitaire, Parcours « culture et DD » (formation professionnelle, universités de Nantes, Angers, Le Mans).

Penser bien faire

Le diable se cache parfois dans les détails : les textes internationaux qui font de la culture un acteur essentiel du développement durable ne le font pas toujours pour de « bonnes raisons ». Analyse pour une révolution des mentalités par Jean-Michel Lucas.

Avec l'Agenda 21, le développement durable se présente comme un catalogue de pratiques à mettre en œuvre localement. C'est une logique de « l'agir » et, bien souvent, elle a suffi à justifier l'introduction de la culture dans les projets de développement durable. Je ne peux pas nier l'intérêt de cette démarche « concrète » qui pense à « faire » plutôt qu'à théoriser. Sauf que dans l'Agenda 21, l'agir local prend sens parce qu'il s'inscrit dans une pensée globale. Qu'en est-il de cette pensée globale pour la culture quand on prétend s'intéresser au développement durable ?

Voici un premier exemple tiré de la Convention Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005. Ce texte autorise les politiques publiques de soutien au secteur culturel. Il nous dit, entre autres, que « *la protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont une condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures* ». Si cette pensée globale légitime des aides pour les projets culturels et artistiques, il faut quand même faire preuve de vigilance.

En effet, si l'on questionne l'Agenda 21 – c'est-à-dire les accords de Rio de 1992 – sur la meilleure manière de parvenir au développement durable, la réponse est claire et nette en terme économique : l'idéal est de mettre en œuvre un marché concurrentiel libéré de toute intervention étatique contrariante sur l'ensemble de la planète ! Et cet idéal s'applique à la « culture » (et à l'art), dès lors que l'on s'obstine à l'identifier comme une rubrique de biens et services offerts par des professionnels. Dans cette conception globale du développement durable, la culture est un secteur culturel, qui se compose d'un ensemble d'industries porteuses de chiffres d'affaires et d'emplois sur le marché. Certaines sont des industries multinationales, d'autres sont des artisans de l'art, des micro-entrepreneurs associatifs, mais tou-

tes sont dans le même sac de la production de marchandises culturelles. C'est ce qu'a rappelé le professeur Throsby dans son interprétation de la Convention sur la diversité culturelle : « *Reconnaître le potentiel économique des industries culturelles est un bon moyen d'introduire la culture dans un programme plus large de développement économique*. » Faire culture en développement durable, revient alors à pourvoir le marché libre (concurrentiel) en produits culturels pour consommateurs.

Pire encore l'argument prévoit lui-même ses exceptions, légitimant des aides publiques pour mieux revenir à l'idéal concurrentiel. La démonstration est partout, dans tous les accords internationaux, comme dans les règlements européens : si la diversité culturelle est bafouée à cause de monopoles (américains) sur les marchés culturels, alors, il faut des interventions publiques de soutien aux offres culturelles.

Ainsi obtenir une aide publique n'a pas d'autre sens que de chercher à améliorer la fluidité concurrentielle des marchés !

Je sais bien qu'il y a d'autres types d'aides publiques pour la culture et certains acteurs du développement durable croient bon de s'en réclamer sous la bannière de « l'exception culturelle » ! L'aide à la création artistique, par exemple, est légitime pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le marché ! Mais là encore attention au raisonnement (aux « bonnes raisons »). Décodons ! Pourquoi aider la création artistique au nom du développement durable ? Parce que le créateur d'art fait apparaître de nouvelles formes, de nouveaux symboles, de nouveaux imaginaires, lesquels circulant dans l'espace public donnent des idées aux créatifs, lesquels nourrissent les innovations, lesquelles, se

**L'exception culturelle
est une politique de la
culture sans culture.**

traduisant dans de nouveaux produits générant de nouveaux marchés, favorisent la sortie de crise. Aussi mécanique que cet argument des « cercles concentriques » puisse paraître, c'est celui que retient le professeur Throsby pour l'Unesco : pour lui, il faut considérer « l'activité artistique » comme « principale » car c'est « l'un des fondements essentiels sur lequel reposent toutes les autres ». Voilà donc l'artiste subventionné intégré aux « industries culturelles » conçues comme « une série de cercles concentriques construits autour d'eux et qui rendent possibles les opérations les plus commerciales du secteur de la culture ». Au moins là, les créateurs subventionnés savent quelle est leur utilité sociale : les aides publiques aux arts prennent sens pour le développement durable parce qu'elles sont un bon investissement pour les marchés futurs. L'entrée par la culture comme secteur d'activités professionnelles peut donc permettre à des « cultureux » heureux et non-lucratifs de vivre en dehors des règles marchandes universelles, mais cette exception culturelle ne porte pas de valeurs alternatives pour l'humanité. C'est tout juste une pratique locale d'incubation qui fournira le jour venu des ressources pour la bonne concurrence.

Cette conception des enjeux culturels du développement durable n'est pas uniquement celle de l'Agenda 21 ; elle est tout aussi dominante dans les textes de l'Union européenne. Par exemple, le Parlement européen ne dit pas autre chose dans ses recommandations de mai 2001 : c'est un grand « oui » aux aides publiques pour les artistes, le plus possible d'aides, parce que « le Parlement reconnaît l'impact, la compétitivité et le futur potentiel des industries culturelles et créatives en tant qu'important

moteur de croissance durable en Europe, susceptible de jouer un rôle déterminant dans la reprise économique de l'Union européenne ». Et le reste des recommandations est à l'avenant !

Autrement dit, il n'y a qu'une seule règle universelle collective pour accéder au développement durable : la concurrence sur des mar-

chés libres, même si à titre personnel l'acteur culturel local croit pouvoir penser autrement ! Le reste se compose d'une multitude de petites réglementations d'exception qui permettent à l'activité artistique de bénéficier de soutiens publics, mais sans autre valeur que d'être une réserve de potentialités pour le marché. Au fond, l'exception culturelle est une politique publique de la culture sans culture. Pragmatique puisque l'argent rentre mais sans valeur alternative dans la construction commune d'une humanité durable.

Pourtant, rien n'impose d'accepter cette conception corporatiste de la culture. Pour y échapper, il suffit de poser en préalable que le développement durable vise le développement humain comme le veut d'ailleurs le volet social de l'Agenda 21. Il faut alors accepter de faire un détour par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « Les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » On doit alors considérer que la responsabilité universelle de la politique publique est de garantir le respect de la dignité de la personne, elle-même respectueuse

de la dignité et de la liberté des autres personnes. Chaque personne se voit ainsi « reconnue » dans l'identité qui la constitue comme être de dignité, c'est-à-dire dans sa culture. Et cette relation puissante entre l'identité culturelle et la dignité de la personne a été consignée dans les conventions internationales signées à l'Unesco. On en trouve une formulation précise dans la Déclaration de Fribourg sur les Droits culturels¹ : « L'expression "identité culturelle" est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. »

Dès lors, rien n'empêche les acteurs (professionnels ou non des disciplines des arts) de revendiquer cette vision humaniste de la culture qui est universelle puisqu'elle se fonde sur l'idéal des droits humains. L'enjeu culturel public est alors associé à l'ambition de faire vivre ensemble des personnes, groupes, communautés aux identités culturelles différentes. C'est un enjeu politique fort pour contrecarrer le risque majeur d'exacerbation des tensions entre les cultures pouvant aller jusqu'au « clash des civilisations ». L'article 1 de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de 2001 a clairement énoncé cette volonté politique de voir ces différences culturelles se transformer en « diversités » contribuant chacune à enrichir l'unité du genre humain. Dès lors, les apports de toutes les cultures, respectueuses des droits humains, deviennent des ressources mutualisables pour mieux « faire humanité ensemble ». C'est en ce sens que « la diversité culturelle est le patrimoine de l'humanité ».

L'ennui est que les acteurs culturels professionnels et leurs intellectuels attirés ont une sainte horreur de cette conception humaniste de l'enjeu culturel. Pour eux, il faut lutter contre cette conception barbare où toutes les cultures se valent. Pas une seule réunion où le plus médiocre des artistes ne refasse le même discours sur la perte des valeurs culturelles attachée à la défense du droit à la dignité, sans se rendre compte que la conséquence est le retour à la vision corporatiste de la culture comme « secteur d'offres de biens » piégé, comme je viens de le dire, par la logique concurrentielle !

Pour essayer de lever ce tabou, il faut sans doute préciser les principes – il vaudrait mieux dire les balises – d'une politique culturelle fondée sur le développement humain :

- La première balise est celle de la liberté des personnes : la politique publique ne vaut que si elle permet à chaque être humain d'accéder à « plus de libertés » (de pensée, de conscience, d'opinion, d'expression artistique ou non, de parole, d'aller et de venir, de choisir son identité culturelle, de réunion, d'association, etc.).

- La deuxième balise nous dit que ces libertés doivent devenir toujours plus effectives : l'enjeu public est de conduire à « plus de capacités », c'est-à-dire une capacité accrue des personnes à réaliser vraiment ce que leur identité culturelle a de « bonnes raisons de valoriser », pour reprendre l'expression d'Amartya Sen.

- La troisième balise vise à « plus de responsabilités » entre les personnes, c'est-à-dire au développement d'obligations de réciprocité, librement consenties, entre elles.

On peut alors comprendre pourquoi le tabou corporatiste – « non

Les apports des cultures deviennent des ressources mutualisables.

Le cercle des abeilles.
Photo : Olivier Darné.



au tout-culturel » – est stupide dans le cadre d'une politique humaniste du développement durable. En effet, la personne ne peut exercer sa liberté formelle que si elle parvient à accéder à la maîtrise de langages, codes, savoir-faire communs avec d'autres. Elle ne pourra être reconnue comme personne libre que si elle peut partager avec d'autres ces mêmes références et ne sera valorisée comme être singulier qu'au prix d'un accès aux meilleures valeurs des domaines qu'elle a choisi d'avoir en commun avec d'autres. L'objectif universel d'augmenter les capacités nécessite, donc, l'accès aux meilleures des productions de chaque domaine que « *la personne a de bonnes raisons de valoriser* ». Une plus grande liberté de ses capacités doit passer par un accès facilité au meilleur du théâtre, du design, de l'opéra, du rap, de la littérature, etc. L'approche par les droits humains exige donc cette excellence disciplinaire.

Par contre, elle refuse la confusion entre « *être le meilleur* » dans un domaine d'expression de la sensibilité humaine (littérature, musique, cinéma, cuisine ou mode...) et « *être le meilleur* » pour l'humanité. S'il est certain que parvenir à une humanité meilleure peut emprunter au meilleur des œuvres de l'art et de l'esprit, il reste que nul ne peut plus prétendre imposer l'inverse ! Georges Steiner l'avait bien rappelé à propos de la Shoah : « *Les bibliothèques, musées, théâtres universités et centres de recherche, qui perpétuent la vie des humanités et de la science, peuvent très bien prospérer à l'ombre des camps de concentration.* » Les luttes anti-impérialistes l'ont confirmé : le meilleur des œuvres de l'art et de l'esprit ne peut dessiner une essence de l'humain qui s'imposerait à tous, sauf à vouloir redonner légitimité au despotisme éclairé.

Ainsi, le développement durable, pensé comme développement d'une humanité durable suppose d'activer en permanence la palabre sur les bonnes valeurs culturelles à défendre au nom de l'universalité des droits humains. Pour cela, il conviendrait que les parties prenantes renoncent à se présenter comme des offreurs spécialisés de biens culturels pour consommateurs payants ou gratuits, car ils seront broyés par la logique de l'économie créative. Ils feraient mieux de s'affirmer comme autant de références pour construire des relations de liberté entre les êtres humains par la multiplication des interconnexions entre les identités culturelles en dignité et nourrir nos cultures en archipels de la créolisation du monde, condition impérative du développement humain durable.

1. Voir le site www.aidh.org/ONU_GE/Comite_Drtcult/decla-fribourg.htm

Jean-Michel Lucas, Docteur d'Etat ès sciences économiques, met à profit son expérience dans l'administration culturelle et dans la recherche universitaire pour s'engager dans la défense des droits culturels des personnes. Il a notamment écrit *Culture et développement durable, il est temps d'organiser la palabre*, éditions de l'Irma 2012.

Que ruine de l'Homme

Cultiver les Hommes plutôt qu'élever des bêtes. Sillonner la Terre pour ne plus la labourer. Les époux Bourguignon diffusent et alimentent inlassablement leur savoir pour que les dommages de l'agriculture intensive ne deviennent pas irréversibles.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'Homme », pourraient parodier Lydia et Claude Bourguignon tant leur combat s'attelle à remettre du sens dans une certaine science. Leur divorce d'avec celle-ci commence par une démission de l'INRA, l'Institut national de recherche agricole. « Quand on a commencé à montrer que les sols mouraient biologiquement, on nous a demandé de nous taire. On a donc quitté l'Institut et on s'est mis à notre compte, on estimait que notre devoir de scientifique était d'alerter le monde agricole que la voie qui était choisie n'était pas la bonne. »¹

Depuis, Claude et Lydia Bourguignon ont fondé le LAMS – Laboratoire d'analyse microbiologique des sols – avec lequel ils analysent les sols de leurs clients – agriculteurs et viticulteurs essentiellement – et élaborent des solutions pour rendre la vie aux sols plutôt que de continuer à les tuer.

Car le diagnostic des époux Bourguignon est sans concession. Sous l'effet des techniques de l'agriculture intensive, du labour profond et de l'emploi massif d'engrais, de pesticides et autres fongicides, les sols meurent. Pour eux, le terme d'appauvrissement des sols n'est qu'un euphémisme de la langue officielle. Nul besoin d'être spécialiste pour comprendre leur raisonnement : le labour profond fait remonter à la surface et tue à coups de produits chimiques la microfaune qui fait vivre le sol. En même temps, il renvoie en profondeur des champignons vitaux qui ont besoin d'oxygène pour vivre. Résultat, la mort des sols s'opère en trois étapes : biologique d'abord, avec la disparition de l'humus – dont les époux rappellent pertinemment qu'il est à l'origine du mot « homme » et aussi « humilité » – qui se constate au jour le jour par l'émergence d'un sol de plus en plus compact, sans vie bactérienne ou fongique, et renfermé sur lui-même. S'ensuit, deuxième étape, dès qu'il pleut, un lessivage des engrais qui fuient vers les nappes phréatiques et, troisième étape, une destruction de l'argile qui s'écroule dans les rivières.

A terme, la menace est immense. *« Nous ne faisons plus de culture en Europe, nous gérons de la pathologie végétale. Nous*

essayons de maintenir vivantes des plantes qui ne demandent qu'à mourir tellement elles sont malades. » Mais conscients que l'alarmisme est contre-productif, face à cette « terre qui saigne », les époux préfèrent enseigner. Pour eux, en effet, *« il faut arrêter de penser cette agriculture ultra simplificatrice [...] dont les politiques ont confié la responsabilité à l'agroalimentaire »*. Et pour cela, *« il faudra faire rentrer de la science dans l'agriculture »*. Joli paradoxe à l'heure où la doxa placerait du côté des chimiquiers la connaissance et la compétence scientifiques et du côté des Bourguignon la nostalgie d'une agriculture traditionnelle.

C'est en fait, pour les époux Bourguignon, un véritable changement paradigmatique qui s'impose. Un pas de côté dans la manière de regarder ce qu'est la science et aussi la nécessité d'associer à l'agriculture une véritable culture scientifique. Un symbole revient régulièrement dans leur discours : en 1986 la chaire de microbiologie est supprimée à l'École d'agronomie, et dans la foulée, on n'enseigne plus la vie des sols dans les lycées agricoles. En réaction, le laboratoire des Bourguignon veut sauvegarder un savoir ancestral dont l'Homme s'est coupé à force de technique – *« Le geste de prendre la terre et de la sentir, on ne le fait plus »* – tout en accumulant les données contemporaines permettant de le faire progresser. *« Avec plus de 6 000 analyses à travers le monde, nous avons la plus grosse base scientifique qui soit. »²* Un sacerdoce en forme de relais qui veut rendre aux agriculteurs la propriété d'un savoir qu'on ne leur transmet plus : comment faire vivre la Terre.

Pour en savoir plus : www.lams-21.com

1. Alerte à Babylone, film documentaire de Jean Druon, Editions voir et agir. www.voiretagir.org
2. Discussion avec Claude Bourguignon menée par le site baraka. www.barakalesite.com

Définir le bonheur

Les richesses se mesurent à l'échelle des territoires. Inventer de nouveaux repères de pilotage, innover à l'échelle d'un Etat, d'une grande Province ou d'une région : exemples de démarches et initiatives à suivre.

Le chantier des nouveaux indicateurs de richesse pose aux acteurs des territoires des questions profondément liées aux enjeux démocratiques : comment prendre en compte, d'une part les spécificités des territoires et, d'autre part, leur interdépendance au sein d'espaces plus vastes ? Peut-on concilier altérité territoriale et vision partagée du monde ? Le changement de paradigme lié à la remise en cause du PIB doit-il être construit sur le même raisonnement, celui du chiffre et de la comparaison entre les territoires ? Ou bien faut-il privilégier pour chacun une logique de suivi des évolutions dans le temps ?

En résumé : à quelle échelle faut-il inventer de nouveaux repères de pilotage ? Faut-il des indicateurs pour tous ou nous mobiliser tous pour définir nos propres indicateurs ?

Les réponses qui seront apportées influenceront sur le pilotage sociétal et, par effet induit, sur le quotidien des populations. Le sujet, technique en apparence, comporte donc une véritable dimension démocratique. Car c'est bien l'écriture de nouvelles conventions de richesses, bases de pactes sociétaux renouvelés, qu'il faut envisager.

Dans ce contexte, un compromis existe : opter pour une approche à géométrie variable en fonction du niveau géographique concerné. Par exemple, élaborer des indices internationaux communs, et laisser aux territoires la possibilité d'imaginer les leurs.

Au niveau international, le besoin existe de se doter de nouveaux repères partagés, permettant d'orienter les choix et les stratégies. Parce que les réalités sociales, démographiques et écologiques génèrent des vulnérabilités inédites, parce que l'urgence impose de lourdes remises en cause, parce que le repositionnement des uns par rapport aux autres et l'invention de nouvelles solidarités ne vont pas de soi.

En termes de contenu, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 pourrait vraisemblablement constituer une base fédératrice pour construire des indicateurs mondiaux à partir des biens communs auxquels elle se réfère (la diver-

sité culturelle, l'eau, l'éducation, la paix...). Il serait nécessaire de compléter la vision qu'elle propose par des références plus explicites à l'environnement et à une meilleure répartition des richesses, de resituer les droits individuels et collectifs dans une perspective intergénérationnelle en direction des générations futures.

En termes d'usage, il faut s'interroger sur la question de l'universalité de ce/ces nouveaux jalons. Car, le fait de se doter d'indicateurs internationaux, utiles à la stratégie, à la veille et à l'alerte au niveau mondial, induit-il forcément qu'il est pertinent de les décliner Etat par Etat ? Le risque est ici de glisser progressivement de la notion d'universalité à une vision uniformisée du monde, *a priori* peu propice au respect de la diversité culturelle et à l'altérité des populations et des territoires.

En termes de méthode, la question des nouveaux repères mondiaux est régulièrement mise à l'ordre du jour des institutions internationales (PNUD, OCDE...) et des Forums Sociaux. De nombreuses avancées ont été faites et nous ne partons donc pas de rien. Mais ces approches, aussi riches et légitimes soient-elles, relèvent encore souvent de « l'entre-soi » institutionnel ou alternatif.

Et le danger existe que, sous couvert de la crise actuelle, le FMI, l'OMC ou la Banque mondiale se saisissent de l'éclatement existant pour dicter « d'en haut » le ou les repères alternatifs au PIB. Il est donc impératif de prendre collectivement la main. Le troisième Sommet de la Terre de Rio pourrait offrir, en 2012, un lieu privilégié de débat entre les pouvoirs publics, les organisations non-gouvernementales dans leur diversité, les représentants économiques et les citoyens non organisés sur le thème d'une « nouvelle convention de richesse ». La question

**Il faut opter pour
une approche
à géométrie variable.**

L'art est public

Existe-t-il une crise du sens qui mine les politiques culturelles publiques? L'entre-soi du milieu, la subjectivité d'un bon goût officiel, la sensation incertaine d'un échec de la démocratisation culturelle ou la subordination croissante de la culture à l'économie ont sans doute contribué à la naissance du mouvement « L'art est public ».

« *Dynamique qui vise à mettre en débat les fondements de l'intervention publique en matière d'art et de culture* », écrit Patricia Coler, coordinatrice de l'UFISC (Union fédérale d'intervention des structures culturelles). En effet, « L'art est public » consiste avant tout en un appel à se réunir, à réfléchir, à débattre pour redéfinir le sens et les principes des politiques publiques. Bien sûr, certaines perspectives sont déjà établies, parmi lesquelles celles d'une politique culturelle qui s'ouvre à tous les secteurs et se donne comme valeurs cardinales « *la diversité, l'équité et la considération des droits culturels* ». Et ce n'est pas un hasard si on trouve à l'origine de cette mobilisation un domaine parfois réputé pour ses rigidités corporatistes mais tout aussi fameux pour son insoumission et sa capacité à travailler dans les marges. La mobilisation de « L'art est public » initiée par la Fédération nationale des arts de la rue s'est ensuite élargie aux organisations membres de

l'UFISC et est désormais soutenue par d'autres réseaux de l'Education populaire et d'économie sociale et solidaire.

Autre signe encourageant, près de 500 élus ont ratifié cet appel qui « *affirme que l'art et la culture ne s'arrêtent pas à ceux qui les pratiquent mais que l'art est l'affaire de tous* ». Et au-delà des intentions, la mobilisation a pris des formes concrètes au cours des derniers mois, entre temps de mobilisation, mise en place d'espaces contributifs et rencontres participatives.

Le 1^{er} juin dernier une journée d'ouverture intersecteurs intitulée « *Où est passé l'intérêt général : résister, construire, réinventer ensemble ?* » a rassemblé des contributeurs issus du monde de la santé, de la recherche, de l'éducation, de l'agriculture et des acteurs des arts et de la culture. Cet été et à la rentrée, la mobilisation et la réflexion se poursuivront avec, entre autres, des rencontres publiques lors du Festival d'Avignon. Mouvement naissant et visant à terme l'autonomisation de tous ceux qui rallient ses principes, L'art est public ne se donne comme immense et modeste objectif que d'initier le débat, de provoquer ce tremblement à partir duquel les lignes peuvent se mettre à bouger. Eric Demey

Ressources, synthèses, plateformes de mobilisation et agenda d'actions sur www.lartestpublic.fr

des nouveaux instruments de pilotage, outils d'une gouvernance mondiale renouvelée, devrait dans cette perspective être inscrite formellement dans l'agenda du Sommet. Mais cela ne sera acté que si, partout, les collectifs « Rio + 20 » qui se mettent en place font pression par des propositions concrètes.

Autres niveaux géographiques à prendre en compte dans le chantier des nouveaux indicateurs de richesse : les territoires, dans leur diversité.

Des pays comme le Bhoutan ou des collectifs d'acteurs comme Un Québec sans pauvreté n'ont pas attendu la remise en cause du PIB pour innover à l'échelle d'un Etat ou d'une grande Province¹. Suite aux travaux de la Commission Stiglitz, dont l'audience a dépassé le seul contexte hexagonal, les gouvernements britannique, slovène... se penchent sur l'invention de nouveaux outils de mesure.

A l'échelle nationale, la tentation sera sans doute forte de confier aux seuls organismes en charge des statistiques publiques le soin de définir les contours et l'usage des jalons de « richesses » pour demain. Pourtant, construire une convention partagée est non seulement possible, mais démocratiquement primordial.

Alors, pourquoi ne pas imaginer en France de poursuivre les échanges engagés ces dernières années entre le Conseil national de l'information statistique (CNIS) et le Conseil économique social et environnemental représentant de la société civile organisée, tout en allant plus loin ? C'est-à-dire en mettant en débat,

dans le cadre d'une conférence citoyenne nationale plus représentative en termes intergénérationnels, en termes de diversité culturelle et de parité, d'une part les travaux de ces deux institutions et les conclusions de la Commission « pour la mesure de la performance économique et du progrès social », et d'autre part le suivi des futurs outils de pilotage de la stratégie nationale.

Les expériences conduites au niveau régional, en France et à l'étranger, démontrent, en effet, que des citoyens non-initiés ont beaucoup à apporter aux questionnements relatifs à la définition des indicateurs de richesse.

Dans la région de l'Acre, au Brésil, le débat entre les différentes composantes de la société locale (les Indiens, les seringueiros², les propriétaires terriens, les urbains de Rio Acre...) ont permis d'identifier ce qui fait « diversité » et inversement, « valeurs communes ». Dans le Nord-Pas-de-Calais, les avis émis par la conférence citoyenne réunie en 2009 à l'initiative du Conseil régional ont interpellé les élus et les services de l'évaluation sur la nécessité de repenser certains indicateurs, notamment dans le registre des liens sociaux, de l'engagement, de la santé et de la biodiversité et d'envisager la mise en place d'un Forum hybride permanent.

A Dunkerque en 2001, la mobilisation d'un Forum d'acteurs locaux associant statisticiens et non-spécialistes de l'usage des chiffres avait permis d'interroger la (non-)lisibilité des statistiques publiques, et de proposer de nouvelles approches dans la

Emile Loreaux, *Tête de gondole*.
Photo : D. R.



définition des indicateurs de développement durable³. Nombre des acteurs concernés ont intégré ensuite le Conseil du développement durable mis en place en 2002.

A Mulhouse et dans d'autres villes d'Europe, la démarche de la coresponsabilité proposée par le Conseil de l'Europe invite des citoyens de tous profils à donner leur avis sur le « bien-être » ou le « mal-être » ; l'objectif étant aujourd'hui de réussir à faire le lien entre les contributions au sein d'un même territoire, et de traduire de façon opérationnelle dans l'action publique locale les exigences qui sous-tendent les indicateurs proposés.

Au niveau des Pays de la Loire, une expérience est actuellement lancée pour définir collectivement « ce qui compte le plus » (au sein du territoire, pour faire le lien avec le reste du monde et les générations futures). L'enjeu d'un appel à de larges et multiples débats publics pendant six à huit mois vise à écrire la base d'une convention régionale de richesse. Elle servira de socle pour construire les outils partagés du suivi des politiques publiques, et plus globalement du devenir régional.

Initier des démarches citoyennes autour des indicateurs de richesse territoriaux renvoie, comme au niveau global, à plusieurs questions concernant l'objectif des analyses visées et le rapport à l'expertise.

Souhaitons-nous de nouveaux repères : pour mieux savoir qui nous sommes et « où nous en sommes » dans l'avancée vers le développement durable ? Pour seulement compter (au risque du tout quantitatif, voire du tout monétaire) et/ou pour connaître et comprendre ? Pour évaluer et classer, comme nous y invitent les agences de notation extra-financière ?

Devons-nous absolument nous comparer d'un territoire à un autre et, si oui, pour quelles raisons et dans quels buts ? Eviter la comparaison altère-t-il la capacité à se parler d'un site à un autre ? Faut-il former les acteurs non-spécialistes avant d'ouvrir les échanges ou les écouter d'abord ?

Et si la pluralité des initiatives était tout simplement la bonne voie !

L'élaboration de nouvelles conventions territoriales pourrait ainsi s'organiser sous de multiples formes, via des conférences citoyennes ponctuelles, des Forum permanents, des assemblées consultatives de type CESER⁴ ou Conseils de développement... En partant d'une commande établie par un donneur d'ordre (souvent la collectivité) ou, au contraire, en faisant de la rédaction du cahier des charges du travail commun le premier acte de la collaboration. En faisant en sorte que les nouvelles générations puissent prendre pleinement leur place.

Il importe aujourd'hui de considérer que les territoires locaux peuvent être – et ont la responsabilité d'être – l'échelle de l'audace et de la confiance réciproque indispensables pour changer vraiment nos repères. C'est-à-dire pour susciter des rencontres improbables entre des acteurs qui se parlent peu ou qui ne se parlent pas. Pour oser une « créolisation »⁵ des références culturelles et sociales, réussir à trouver un « sens commun » plus respectueux des richesses humaines et naturelles et plus solidaire. Pour constituer de réelles communautés territoriales et renouveler la gouvernance locale dans la perspective d'une démocratie collaborative, au sein de laquelle chacun prend sa place et fait sa part.

1. Création de l'indice du Bonheur Intérieur Brut dès 1972 ; invention du Produit Intérieur Doux en 1999 dans le cadre du Carrefour des savoirs.

2. Ouvriers récoltant le latex.

3. Regroupant des élus, des spécialistes de la statistique publique et des citoyens volontaires dont l'expertise réside dans la connaissance fine et l'usage du territoire.

4. Conseils économiques, sociaux, environnementaux régionaux.

5. En référence à Edouard Glissant, qui présente la créolisation comme la mise en dialogue et en interaction des cultures du monde.

Hélène Combe est déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique à Nantes où elle a créé une Chaire « développement humain durable et territoires » à l'Ecole des Mines.

De réseau en coalition

Depuis peu, émergent de nombreux projets fédératifs où se dessinent les prémices d'une citoyenneté ouverte sur le monde.

Etre écoresponsable. Un nombre grandissant de structures culturelles se rallient à cette devise vertement citoyenne. Certes, leur degré d'engagement est variable, et l'on sent encore trop la nature d'un rôle de composition, pour faire bonne figure dans le paysage. Mais le pli est pris, et certaines initiatives ont pris une longueur d'avance et perçoivent cette « écoresponsabilité » comme une démarche globale, non réductible à de simples gadgets environnementaux. Lorsque l'on est en réseau et que l'on s'intéresse au « tout-monde », cela facilite peut-être les choses. Il en va ainsi du Collectif des musiques du monde en Île-de-France, qui fédère depuis peu des structures associatives, des institutions, des festivals, qui entendent se situer « au cœur des enjeux de société ».

« L'Île-de-France – ses territoires multiples, ses quartiers populaires – est un laboratoire du futur, écrivent les membres de ce réseau informel. Cette région est le lieu d'une problématique anticipatrice où peuvent se vivre les prémices d'une citoyenneté ouverte sur le monde, la construction d'une identité régionale portée par un socle commun de valeurs qui respectent les particularités et les modes d'expression de chacun, de nouvelles façon de "vivre ensemble". [...] Les musiques et danses du monde peuvent contribuer, en partant des personnes et des pratiques, à élaborer en commun des projets permettant à chacun de prendre toute sa place, de dépasser la cohabitation parallèle, l'enfermement communautariste. Il ne s'agit pas de simplement diffuser ces musiques mais de les utiliser comme un véritable instrument de construction et de développement. [...] Non plus consommer des produits finis mais être expérimentateurs de formes nouvelles. »

A l'échelon international, le réseau Cultura 21, lancé en 2007, représente une plate-forme d'échanges en ligne et d'apprentissage mutuel. Sa première université d'été, « International Summer School of Arts and Sciences for Sustainability in Social Transformations », a eu lieu en Bulgarie en 2010. Le réseau Nature Addicts Fund, pour sa part, est une plate-forme itinérante

et collaborative d'origine privée, qui s'engage à soutenir la jeune scène artistique européenne (spectacles vivants et arts plastiques) tout en promouvant la sauvegarde des grands équilibres écologiques et la préservation de la biodiversité. Sous l'égide de ce fonds, une « académie itinérante » vise notamment à « réunir des experts de toutes disciplines et des artistes afin de débattre, d'apprendre les uns des autres et de permettre l'émergence de nouveaux désirs de création ».

Retour en France. L'association Coal (coalition pour l'art et le développement durable) rassemble depuis 2008 des professionnels de l'art contemporain, du développement durable et de la recherche.

Ils ont notamment participé à l'élaboration de la stratégie de développement durable du ministère de la Culture, réalisent des publications (dont un *Atlas du développement durable et responsable*, aux éditions Eyrolles) et sont présents sur toutes sortes de fronts et de projets. Ils pilotent ainsi, à Nanterre, dans le cadre du Projet de renouvellement urbain et social (PRUS) du quartier du Petit-Nanterre et de l'action « Mémoires de quartier » animée par de nombreux acteurs associatifs et communaux, la conception d'un écomusée artistique temporaire. Cet écomusée d'un genre nouveau, qui sera inauguré le 12 octobre 2012 et restera ouvert jusqu'à la fin de l'année, a pour objectif de mettre en valeur la mémoire matérielle et immatérielle des habitants du quartier, les œuvres inspirées par ce territoire, ainsi que les actions de créations en cours par les associations du quartier. Façon de dire qu'un territoire ou environnement, ce sont aussi les gens qui y vivent.

Collectif des musiques du monde en Île-de-France : <http://collectifmmdm-idf.com>
Cultura 21 : www.cultura21.net
Nature Addicts Fund : www.na-natureaddictsfund.org
Association Coal : www.projetcoal.org

L'éternel retour de l'Éducation populaire

Chaque situation de crise ou de mutation dans le secteur culturel appelle un retour de l'éducation populaire. Mais ce retour se heurte à de nombreux obstacles. Etat des lieux.

Dans un dossier de l'INJEP coordonné et introduit en 2007 par Jean-Claude Richez, l'historienne Françoise Tétard rappelle le caractère récurrent de l'idée d'une « *renaissance* » ou d'un retour de l'Éducation populaire dans l'histoire du XX^e siècle, et postule que cette renaissance est à chaque fois activée par le constat d'une situation de crise ou de mutation. De fait, l'histoire de l'Éducation populaire et des mouvements sociaux qui la portent est ponctuée par un certain nombre d'étapes de redéfinition du projet qui l'anime, ainsi que des notions et des concepts qui permettent de penser ce projet. Aujourd'hui, la crise que traverse le secteur culturel est d'une certaine façon sans précédent : outre la crise économique structurelle, qui voit le système de salariat et d'indemnisation des artistes fragilisé de l'intérieur au moment où les financements publics se figent, voire diminuent, le secteur institutionnel de la culture est confronté à une profonde remise en question de ses fondamentaux, en particulier celui du dogme de la démocratisation culturelle qui fonde une longue tradition d'intervention publique depuis plus de cinquante ans. « La démocratisation serait-elle un mythe ? » Ce sujet de débat est très bien détaillé par Olivier Donnat dès 1991 dans la revue *Esprit* ; trop de démocratisation, pas assez de démocratie disent d'autres. Il est temps de sortir d'une certaine complaisance dans la description des défauts du système culturel français actuel et dans l'évocation rituelle de l'éviction de l'Éducation populaire par Malraux au moment de la mise en place du nouveau ministère, car ce qui caractérise l'Éducation populaire, c'est sa capacité à réinventer la force et la pertinence de son projet au fur et à mesure des périodes historiques de crise et de transition. Certes, cette capacité est mise à l'épreuve par son histoire et sa mémoire, et plus d'une fois, lors des nombreux débats sur la culture auxquels j'ai participé, j'ai vu s'opposer jeunes mouvances et représentants de l'Éducation populaire dans sa grande tradition. Pourtant, toute réflexion actuelle sur l'Éducation populaire doit prendre en compte des associations et réseaux

récents qui s'en réclament, aussi divers que le réseau ATTAC, le cercle de réflexion, d'édition et de débat La République des idées, animé par Pierre Rosanvallon et Olivier Mongin, l'association de bénévolat étudiant AFEV, le réseau d'animation et de culture scientifique Les Petits Débrouillards, ou qui ne s'en réclament pas explicitement mais qui accomplissent des fonctions d'éducation non-formelles, d'animation, d'accompagnement, de mise en débat, d'action citoyenne collective et solidaire.

L'idée d'un retour de l'Éducation populaire se heurte cependant à de nombreux obstacles. Le premier est celui de l'incrédulité et de la méfiance : de même que la médiation culturelle, qui avait été soupçonnée au cours des années 1990 de raviver de vieilles querelles en réimportant dans la culture des sujets de réflexion et des méthodes proches de l'action socioculturelle, le retour de l'Éducation populaire, au-delà des discours convenus, est perçu comme une résurgence possible, au mieux insignifiante, au pire dangereuse, des animateurs socioculturels. Le second obstacle est celui de la réinterprétation contemporaine du projet de l'Éducation populaire, qui va dans le sens d'une grande diversité de points de vue, de projets et de modes opératoires : il y a ainsi, comme le montre très bien le dossier coordonné par Jean-Claude Richez, peu de points communs entre les universités populaires, telles que les conçoit ATD Quart Monde, fondées sur l'expertise d'usage de chacun, et celles mises en œuvre à Caen et à Lyon avec leurs conférenciers majoritairement issus de la culture savante et lettrée. Par ailleurs, le couple d'opposition démocratisation/démocratie culturelles souffre d'un sérieux déséquilibre : si l'on dispose d'un abondant matériau descriptif et théorique sur la démocratisa-

Que pouvons-nous attendre de l'Éducation populaire aujourd'hui ?

tion, la démocratie culturelle est surtout exprimée sous la forme d'une aspiration voire d'une utopie, fondée sur la critique du lent mais puissant mouvement de transformation du peuple en public tout au long du XX^e siècle, mouvement que les cinquante dernières années de politique culturelle ont renforcé, mais à mon avis n'ont pas initié. Cette carence de ressources de pensée, généralement attribuée à une pratique du « faire » plus que du « savoir », est souvent due à l'ignorance des milieux culturels vis-à-vis d'auteurs susceptibles de les aider à penser non seulement l'Education populaire, mais plus largement la relation à la fois conflictuelle et dynamique entre culture populaire, culture savante et culture de masse : notamment Joffre Dumazedier, Benigno Cacérés, Michel de Certeau, Claude Grignon et Jean-Claude Passeron, Richard Hoggart, Pierre Gaudibert, Francis Jeanson, et, plus près de nous Luc Carton, Hugues Bazin, Franck Lepage, Christian Maurel. Ce dernier, dans un ouvrage récent (Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation), rappelle que l'Education populaire ne peut pas être seulement décrite et définie dans les conditions historiques et sociales de son émergence, et entreprend un ambitieux travail d'actualisation conceptuelle qui reste à compléter, mais qui a le mérite de se confronter à une question souvent posée mais rarement traitée. Partant du principe que l'Education populaire, exprimée au singulier, est en partie une réalité historique et en partie une fiction, car elle est prise en tension entre trois définitions du peuple (politique, sociale, anthropologique), qui renvoient à des contenus culturels spécifiques et souvent inconciliables, Maurel propose de passer d'une définition axiologique (fondée sur les valeurs) à une définition procédurale (fondée sur les modes d'action) : le « travail de la culture » qui caractérise l'Education populaire est « une production qui transforme son objet tout en transformant ses modes d'action », ce qui ouvre largement la possibilité de sa redéfinition.

Que pouvons-nous attendre de l'Education populaire aujourd'hui, et dans quelle mesure peut-on associer l'ensemble des acteurs collectifs qui s'en réclament, bien que le projet commun pour la

société qui les lie recouvre nombre de sujets de discussion voire de friction, à de nouvelles problématiques politiques, dont l'origine n'est pas culturelle ? Pour le dire plus clairement et pour répondre à la question qui m'a été posée par la revue *Mouvement*, quelles correspondances pouvons-nous établir entre ce qui s'élabore actuellement sous le terme « culture et développement durable » et l'Education populaire ? Globalement, il semble que nous assistons à la rencontre entre deux utopies : l'une récente, portée par une vaste vision politique débordant largement la culture, qui y occupait une position non-centrale lors de son élaboration, l'autre plus ancienne, mais qui, pour se développer, doit continuer à se penser comme une utopie, comme le rappellent par exemple les livraisons de *Cassandra* en 2005 (« Avenir d'une utopie »), de *Politis* en 2000 (« Education populaire, le retour de l'utopie ») et en 2006 (« Education populaire, un bel avenir ? »). C'est par sa dimension politique que l'impératif du développement durable me semble relever de l'Education populaire : il s'agit de réinventer l'idée de bien commun et les manières d'y parvenir dans une approche à la fois locale et globale, par le biais de méthodes de gouvernance fondées sur une autre idée de la participation démocratique, et par une remise en question des rapports de force et de domination. A cet égard, l'Agenda 21 de la culture, qui interroge notre système culturel de l'extérieur, par le biais d'une réflexion et d'une organisation internationales, et qui fait « monter » dans les politiques culturelles des acteurs qui en sont traditionnellement écartés (jeunes, femmes, représentants de cultures de communautés), relève d'une démarche qui se donne pour fonction non pas de former des hommes de pouvoir en dégageant des élites, mais de donner à chacun les moyens d'une appropriation, d'une émancipation et d'une participation. Si les espoirs suscités par ce mouvement ne se dissolvent pas dans l'inconsistance d'un vocabulaire international édulcoré, ils pourraient bien entrer en résonance avec ce mode d'action propre à l'Education populaire : redéfinir son objet en redéfinissant ses modes d'action.



De l'aire : réalisation d'une plate-forme pour le quartier des Chaux avec EXYZT

à St-Jean-en-Royans. PNR du Vercors. Photo : Emmanuel Gabily.

« Education populaire : avenir d'une utopie », *Cassandra* n° 63, automne 2005.
 Christian Maurel, *Education populaire et puissance d'agir. Les processus culturels d'émancipation*, L'Harmattan, Paris, 2010.
 Christian Maurel, *Le Travail de la culture : de nouveaux langages pour de nouvelles pratiques*, Paris : L'Harmattan, 2000.
 Jean-Michel Mignon, *Une histoire de l'Education populaire*, Paris : La Découverte, 2007.
 « Education populaire, le retour de l'utopie », numéro hors série *Politis* n° 29, février-mars 2000.
 « Education populaire : un bel avenir ? », numéro hors série *Politis* n° 44, septembre 2006.
 Jean-Claude Richez, « Education populaire : une actualité en question », *Agora Débats / Jeunesses* n° 44, éd. INJEP.
 Noël Terrot, *Histoire de l'éducation des adultes en France*, Paris : L'Harmattan, 1997.

Marie-Christine Bordeaux est Maître de conférences à l'université Stendhal Grenoble 3 / GRESEC.

Faire économie de la culture

On parle beaucoup de repenser l'économie culturelle sur le modèle de l'« économie créative », mais l'économie sociale et solidaire pourrait bien être, elle aussi, culturellement créative...

Les rapports entre la culture et l'économie sont problématiques. Tabou de l'argent? Intérêts opposés? Valeurs inconciliables? Positionnements idéologiques irrémédiablement antagonistes? L'histoire de l'artiste, longtemps free-lance en quête de mécénat auprès des puissants et, à partir du XIX^e siècle, figure néo-aristocratique rejetant le mode de vie mercantile des bourgeois tout autant que les institutions, ne facilite pas en France le rapprochement des deux mondes. Jusqu'à l'exception culturelle, portée par la gauche et la droite (alors de tradition gaulliste, il est vrai) qui refuse de voir dans la culture une marchandise comme les autres, les murs sont multiples, qui séparent et paraissent protéger la culture du mouvement de marchandisation générale des biens et des personnes, comme Astérix le petit village gaulois. D'où le sentiment que la culture se réfugie dans une tour d'ivoire pour mieux protéger ses supposés nantis, et l'opinion se répand qu'elle refuse de s'adapter, de se transformer, se déconnecte toujours davantage d'un réel en perpétuelle mutation. Sous la pression du réel et de l'économie, sont pourtant nés ces dernières années quelques concepts se faisant fort de réconcilier culture et économie, au premier rang desquels, l'économie créative. Formule hybride, presque oxymorique, tant elle ravive en creux l'imaginaire des représentations traditionnelles de l'économie non-créative: économie de la répétition qu'incarne à merveille le travail à la chaîne du modèle fordiste, mais aussi la répétition du même qu'induit l'organisation de la division du travail au sein des entreprises, l'économie créative, disent ses défenseurs, pourrait jeter un pont entre la culture et l'économie, concilier deux rives qui, si elles se rapprochaient, auraient beaucoup à s'apporter. D'un côté, à l'heure du supposé assèchement des finances publiques, l'économie créative permettrait à la culture de se lancer dans un modèle de financement privé et, mieux encore, de faire preuve de rentabilité. De l'autre, elle

ferait bénéficier l'économie des ressources que peut drainer la culture sur un territoire – c'est l'argument maintes fois convoqué de l'attrait touristique de nombreux festivals – mais aussi de la créativité de toute une population d'un nouveau genre de travailleurs que l'on regroupe sous le terme de classes créatives¹ qui viendraient peupler lesdites villes créatives.

On aurait tort de railler ce dernier concept, tant il peut guider aujourd'hui de nombreuses décisions politiques. La ville créative a fait florès aux Etats-Unis et progresse significativement en France, au point par exemple de faire partie des quatre principaux objectifs fixés par Daniel Janicot au rayonnement culturel du Grand Paris². Une ville créative se décrète-t-elle? Multiplication de *clusters*, pépinières d'entreprises et friches industrielles reconverties en sont-elles les symptômes? Elsa Vivant en appelle à la prudence: « *La créativité ne se planifie ni ne se programme. Elle surgit de l'impromptu et de l'inattendu; elle naît là où on ne l'attend pas.* »³ Ce qui redonne du sens au terme de créativité et ne constitue pas une position de principe mais le résultat d'observations sur les processus de regroupement de ces *creative classes* au sein des villes qui, constate Elsa Vivant, ont souvent débuté par l'émergence d'une contre-culture avant de déboucher sur la fameuse gentrification des quartiers.

La notion d'économie créative est bien sûr liée au développement des NTIC et à l'importance accrue de la fameuse « économie de la connaissance » (où l'on retrouve encore cette rupture d'avec l'ère industrielle de l'économie de la production industrielle). Elle n'est pas pour autant le seul pont jeté entre la culture et l'économie. D'un autre côté, plus en accord avec les valeurs traditionnelles d'un monde de la culture qui rechigne à poser comme objectif de poursuivre la lucrativité de ses activités, l'économie sociale et solidaire n'est, de manière surprenante, devenue que récemment un « interlocuteur » de la culture. Sous l'impulsion



La Banque du Miel à Genève dans le cadre d'une résidence au Théâtre Saint Gervais, mai 2010. Photo : Olivier Darné.

Une action économiquement créative à l'opposé de l'économie créative.

de l'UFISC (lire page 38) et en Île-de-France, particulièrement du réseau Actes if qui a organisé en 2010 les premières rencontres professionnelles culture et économie sociale et solidaire. « *Du fait de leurs spécificités : hybridation des ressources, lien à la population et au territoire d'implantation, pluridisciplinarité artistique, mode d'organisation collégiale, mutualisation... nombre de lieux, projets, compagnies artistiques et culturelles portent des valeurs, des missions et un modèle économique proches du secteur de l'économie sociale et solidaire* », avance le programme de ces rencontres. « *Mais parce qu'on connaît mal l'ESS, aussi parce*

*que l'urgence empêche de prendre le temps du recul nécessaire, les liens avec l'ESS, comme les outils de valorisation de l'ESS, qui peuvent servir les projets culturels restent ignorés ou mal identifiés par les acteurs de l'art et de la culture, et les partenariats sont rares... »*⁴, poursuit-il.

Parmi ces partenariats, il en est un qui tend à se développer sur le modèle des AMAP. Ce sont les

AMACCA : Association pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique. L'idée est simple et découle naturellement des dispositifs fiscaux liés aux dons (l'article 200 du Code général des impôts) qui permettent de défiscaliser 66 % de la somme versée en dons, entre autres, aux œuvres ou organismes d'intérêt général à caractère culturel. Autrement dit, donner trois euros à une compagnie revient à n'en donner qu'un seul, puisque deux se dégrèvent des impôts. La première AMACCA a vu le jour en 2010, mais l'objectif de ce

nouveau statut n'est pas seulement d'offrir de nouvelles formes de financement aux compagnies et autres associations. L'AMACCA, qui peut aussi chercher ses donateurs parmi les entreprises locales et les collectivités territoriales, vise en effet également à installer un circuit direct « citoyen producteur-citoyen spectateur » permettant de développer un réseau parallèle à celui des marchandises mondialisées de l'entertainment. Ne pas limiter la culture à l'alternative entre divertissement privé et culture institutionnalisée, s'allier autour d'un projet culturel commun, sortir de son simple statut de consommateur, coélaborer et créer autour de l'action culturelle du lien social, tels sont les objectifs d'une forme économiquement créative, aux antipodes pourtant, en apparence, de l'économie créative...

1. Richard Florida développe cette notion de classe créative dans *The Rise of The Creative class* paru en 2002. Groupe aux contours flous, qui se caractériserait par une activité professionnelle mais aussi des attributs comportementaux qui font penser à la non moins floue catégorie des bobos. « scientifiques, ingénieurs, professeurs d'université, romanciers, artistes, gens du show-business, acteurs, designers, architectes, grands penseurs de la société contemporaine » et professionnels des secteurs "à forte intensité de savoir" (nouvelles technologies, finances, conseil juridique, etc.). La "classe créative" est caractérisée par la Technologie, le Talent et la Tolérance », relève Alain Bourdin, dans « La classe créative existe-t-elle ? » in : *Revue urbanisme* n° 344.
2. Troisième partie, 2^e section intitulée : « Le Grand Paris doit être l'incarnation de la ville créative ». Pas moins...
3. Elsa Vivant, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, PUF, 2005..
4. Programme des premières rencontres professionnelles culture et ESS en Île-de-France. <http://www.actesif.com>

Art, créativité et développement durable en Europe

La thématique « culture et développement durable » creuse naturellement son sillon hors de nos frontières. Plats cuisinés à base de catastrophes naturelles, Banque du miel ou prise en compte des arts dans le *well-being*, petit tour d'Europe d'initiatives remarquables.

Quand il ne désigne pas l'ensemble des pays dont la ruine est attendue comme un nuage de sauterelles, le mot Europe renvoie au cadre politique et institutionnel de l'Union européenne, à ses procédures, ses programmes, ses financements et sa lexicologie absconse et insondable.

Prenons subsidiarité. Au titre du fameux principe de subsidiarité, l'art et la culture n'ont pas vocation à entrer dans les compétences de l'Union européenne. Ce principe définit qu'aucune superposition des prérogatives ne doit interférer entre les Etats et l'Union européenne : ce dont les premiers ont la responsabilité n'a pas de justification à être pris en charge par les institutions de la seconde. A ce titre, l'art et la culture, qui ont toujours constitué des enjeux de souveraineté éminents pour les Etats – la culture est l'âme et le ciment d'une nation –, n'entrent dans les compétences de l'Union qu'au titre de la citoyenneté : l'art et la culture contribuent au dialogue interculturel et permettent d'envisager pour les peuples européens un avenir commun de respect mutuel et de paix.

La citoyenneté est le sentiment d'appartenance nécessaire pour imaginer des solutions aux défis de l'époque. Parmi eux, le changement climatique engage les artistes à jouer un rôle dans la transition des modèles de production et de consommation et la réduction des émissions de carbone. Tel est le postulat du réseau Imagine 2020 – Art and Climate Change Network¹, dont l'objectif est de mettre la créativité artistique au service de la prise de conscience collective des enjeux du changement climatique. Détaché des préoccupations immédiates du monde de l'entreprise et de la publicité, l'imaginaire permet de prendre du recul et d'engager un dialogue éventuellement espiègle sur les questions de société. Une production du réseau, programmée dans Burning Ice#5² au Kaaitheater à Bruxelles et créée par l'artiste germano-

suédoise Eva Meyer-Keller, *Cooking Catastrophes*, opposera ainsi notre peur des désastres au plaisir des repas. Un tremblement de terre ouvre-t-il l'appétit ? Le 11 septembre fut-il délicieux ? Quel est l'arrière-goût d'un tsunami ? Aidée de cuisiniers professionnels, elle composera un menu de dix plats inspirés par le « *goût des catastrophes* » : coulée de boue, explosion de volcan, feu de forêt ou accident nucléaire.

Une approche moins grinçante est développée depuis vingt ans par les organisateurs du festival Oerol sur l'île néerlandaise de Terschelling. Lieu de villégiature pour citadins en mal de paysages sauvages, cordon de dunes balayé par les vents incessants, refuge de nidification pour oiseaux rares et lieu de pâture de chevaux en liberté, l'île se couvre une fois l'an de tentes Quechua[™] et de festivaliers à vélo venus participer à cet événement culte fondé sur la présentation d'œuvres dans le paysage. La relation aux éléments et aux milieux naturels est au cœur de la ligne artistique du festival, ainsi que l'illustre l'installation sonore et paysagère *Champ harmonique* de Pierre Sauvageot, accueillie à Terschelling en 2011³. Orchestre symphonique d'instruments animés par la force éolienne, l'installation se déploie comme une partition que parcourt le public.

Les paysages de rêve ne sont pas le seul décor du mariage de l'art et du développement durable en Europe. Au cœur du délaissé urbain de Erasmusveld à La Haye (Pays-Bas), le centre d'art Stroom⁴ a mis en œuvre de 2009 à 2012 un chantier de ré-

L'ampleur des désordres réengage l'artiste au cœur de nos sociétés.

flexion artistique sur la ville durable. Un guichet de pollinisation de la Banque du Miel y était installé, pour l'investissement dans des actions bancaires et le développement d'un outil financier, le Compte épargne abeilles. Transformant l'argent humain en argent d'abeilles (le miel), ce projet imaginé par Olivier Darné constituait une réflexion sur la valeur d'échange, l'économie contributive et le rapport à l'argent⁵.

Promu par l'Agenda 21 de la culture comme quatrième pilier du développement durable avec la croissance économique, l'inclusion sociale et la politique environnementale⁶, l'art et la culture sont aussi des secteurs d'expérimentation d'alternatives durables. Développer la capacité d'innovation au sein des structures du secteur culturel était au cœur des objectifs du projet européen Sostenuuto qui réunissait des partenaires européens du rivage méditerranéen. Leur rôle était d'expérimenter, de modéliser et de diffuser de nouveaux modèles de développement pour le secteur des arts et de la culture en Europe⁷. Financé via le Programme interrégional méditerranéen (Interreg IV B MED) par le Fonds européen de développement régional (FEDER) et l'Instrument financier de préadhésion (IPA), ce projet, qui a pris fin en avril 2012, est exemplaire d'une initiative portée par le secteur culturel et basée sur un argumentaire transsectoriel d'innovation et de compétitivité.



Peser sur les politiques publiques au-delà du périmètre naturel des arts et de la culture est également l'objectif de Play's The Thing! au Royaume-Uni. Conférence organisée pour la première fois en 2011 par des artistes et opérateurs culturels réunis autour du musicien et écrivain Pat Kane, cette initiative est destinée à promouvoir les arts et la culture comme facteurs de bien-être individuel et collectif. La notion de bien-être ou de *well-being*, a pris une place importante dans les politiques publiques britanniques, en particulier au niveau local. Le Sustainable Communities Act (la loi des communautés durables) de 2007 fait peser sur les autorités locales la responsabilité de promouvoir et d'encourager le bien-être, conçu comme un gain de qualité de vie pour habitants, en fonction de la nature de leur territoire. La définition est imprécise, flexible, mais concerne prioritairement des indicateurs économiques, sociaux, de santé, d'éducation et d'environnement. Le groupe d'artistes qui a initié Play's The Thing! réclame que les arts et la créativité soient explicitement inclus dans les statistiques de mesure de la qualité de vie. La prochaine édition en novembre 2012 proposera des ateliers et des conférences sur les perspectives du bien-être en Grande-Bretagne, sur la contribution des technologies numériques au bien-être et sur la création artistique et la création de soi⁸.

Que les arts et la créativité artistique aient à justifier de leur contribution au sentiment de bien-être relève sans doute d'un archaïsme profond de la pensée libérale. Il semble cependant que l'ampleur des désordres économiques, climatiques, politiques et sociaux auxquels l'époque est confrontée contribue, en Europe, à réengager l'artiste au cœur des questions de société. L'époque réclame de la créativité, du sens et des symboles communs : « *Notre Babel* », écrivait le philosophe pragmatiste américain John Dewey « *n'est pas de langues mais de signes et de symboles; sans ceux-ci, une expérience partagée est impossible* »⁹.

1. Le réseau Imagine 2020 réunit onze organisations culturelles dans neuf pays européens et bénéficie d'un financement du programme Culture de la Commission européenne : <http://www.imagine2020.eu>
2. *Burning Ice#5*, du 5 au 9 juin 2012. www.kaaitheater.be
3. L'accueil de *Champ harmonique* à Oerol a été facilité par le soutien du réseau européen IN SITU, spécialiste des créations en espace public et financé par la Commission européenne : www.in-situ.info ; www.oerol.nl ; www.lieuxpublics.fr
4. www.stroom.nl
5. www.parti-poetique.org
6. Porté depuis 2004 par l'organisation mondiale Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), l'Agenda 21 de la culture est approuvé par environ 450 villes, gouvernements locaux, organisations ou institutions nationales et internationales.
7. www.relais-culture-europe.org/Sostenuuto.1406.0.html
8. www.playsthething.org.uk
9. John Dewey, *Le Public et ses problèmes*, 1927.

Champ harmonique à Oerol, Terschelling (Pays-Bas). Photo : Fanny Broyelle.

Être ou ne pas être... citoyen ?

Retour sur l'expérience du groupe citoyen qui consistait à associer des non-professionnels de la culture à la démarche et aux débats du Forum Ouvert.

L'approche « durable » de la question culturelle ouvre de nouvelles possibilités. En partant du constat que le culturel n'est pas le fait exclusif d'un secteur - des artistes et des experts - elle invite à prendre en compte la culture dans son sens anthropologique, entendu comme ce qui construit notre identité et notre rapport au monde et aux autres. Cette approche conduit ainsi à assumer une nouvelle posture : en tant que citoyens, nous sommes tous concernés par la façon dont sont mises en place les conditions de développement de notre identité et la façon dont la dignité de chacun est garantie et respectée.

Le Forum Ouvert francilien Culture et développement durable ne pouvait pas faire l'économie d'une implication citoyenne. La question inscrite au cœur des deux jours de Forum Ouvert « Culture et développement durable : la cité en chantier ? » appelait à une réflexion sur la prise en compte de la culture en tant qu'élément central des politiques publiques et sur la manière dont elle modifie la vision que l'on a de la Cité. Dans un souci de cohérence avec les valeurs portées par la thématique et dans la volonté d'expérimenter une nouvelle configuration du débat culturel, les trois organisateurs du Forum et de l'ensemble de la démarche organisée en amont ont donc souhaité y associer un groupe de personnes « profanes » issues d'horizons différents. Ce groupe, coordonné par Florence Castera, a notamment eu pour vocation de garantir une participation non-professionnelle et non-experte au Forum Ouvert. Dix-neuf personnes ont donc entrepris un parcours commun jalonné par des rencontres « exclusives », des temps de rencontres publiques et, bien sûr, par les deux jours du Forum Ouvert. Le sens de ce parcours a été de mieux comprendre et d'explorer, à travers une élaboration commune, le champ des possibles ouvert par la thématique « culture et développement durable » et par les modalités d'interaction du Forum Ouvert.

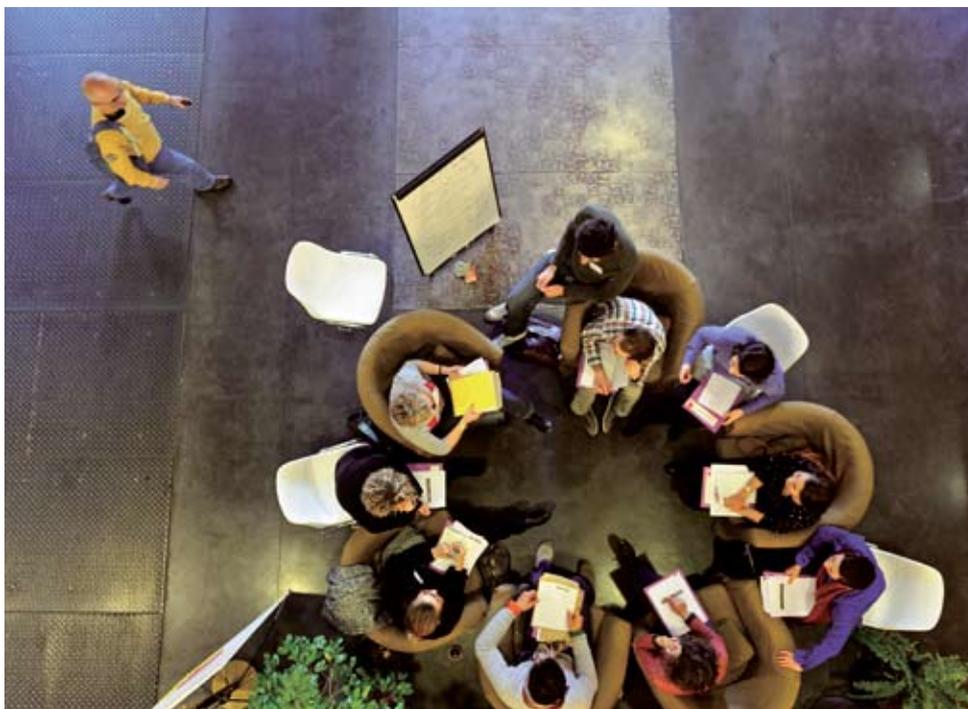
L'appropriation de la thématique

La porte d'entrée de la réflexion sur la question « culture et dé-

veloppement durable » a été la question de la citoyenneté. La mise en chantier de la cité se fait d'abord par une interpellation de ses habitants et de leur rôle. Il en est ressorti le besoin d'affirmer un nouveau modèle de citoyenneté, qui retrouverait, dans un contexte de proximité, un champ d'application plus malléable et accessible. L'horizon à atteindre serait donc une meilleure réelle combinaison entre démocratie représentative et démocratie participative. La mise en place de ce modèle passerait d'abord par un changement de la posture de chacun, par une révolution des consciences : « *Changer soi-même pour changer le monde, en passant par son quartier.* »

C'est par cette question des valeurs qui fondent ou devront fonder les sociétés occidentales que le lien s'est fait naturellement avec la thématique « culture et développement durable » proprement dite. Pas besoin d'avoir lu Jon Hawkes¹ : c'est le système de valeurs auxquels nous adhérons qui devra faire preuve de soutenabilité. Il est donc clair que tout débat portant sur les valeurs de la cité, est d'abord un débat d'ordre culturel. Une impression émergeant par ailleurs des échanges : notre mode de vie devra nécessairement changer. C'est un « *There is no alternative* » qui revient à l'expéditeur. Pour les participants, si, d'un côté, l'économie politique nous présente le calcul égoïste comme le moteur essentiel de l'action humaine dans le paradigme capitaliste actuel, de l'autre côté, l'impression partagée est au contraire que la plupart des valeurs qui guident d'ores et déjà notre société sont par nature contraires à ce calcul égoïste. Qu'il s'agit peut-être juste de les dépoussiérer et de repenser leur application dans la gestion de la cité : renforcer l'action et la pensée altruiste, refonder le « vivre ensemble » et changer, au quotidien, nos façons de faire et de vivre. Prendre le temps de prendre le thé, sans angélisme pour-

**Tout débat sur les
valeurs de la cité est
d'abord culturel.**



Atelier lors du Forum Ouvert aux Métales. Photo : Arene – C. Petit-Tesson.

tant, en se souciant aussi d'imaginer « *comment une société durable peut aussi intégrer ce qui n'est pas forcément positif chez l'humain* ». Réinterroger l'organisation de l'espace urbain pour remettre l'humain au cœur du développement durable. Redécouvrir le droit à la ville.

Lors de ces moments de rencontre privilégiés, le groupe a témoigné d'une attente, d'une presque impatience qui dépassait la simple envie d'en savoir plus sur la question « culture et développement durable ». Ce qui a garanti sa constance et sa vivacité a d'abord été l'envie de profiter d'un espace rare d'échange sur une question qui lui tenait à cœur, celle de la citoyenneté. Un « oui » ou un « non » référendaire, un nom glissé dans une enveloppe tous les 5 ans ne semblent plus suffire. Les citoyens sont dans l'attente d'une agora où l'on trouve le temps pour le débat. Un espace pour les « Oui, mais... » et les « Non, parce que... ».

La culture, c'est pas mon truc...

Entre curiosité, appréhension, et envie d'en savoir plus sur ce lien entre culture et développement durable, la participation au Forum Ouvert et aux rencontres publiques a également donné lieu à des échanges sur le rapport au secteur culturel et à ses experts. Il émerge que la professionnalisation du secteur a indéniablement creusé le fossé entre les « gestionnaires/acteurs » de la culture et ses « bénéficiaires ». L'expérience nous remet face aux sempiternelles considérations sur la forteresse symbolique qui entoure « la » Culture et qui continue à exercer une violence symbolique sur ses « publics ». Une violence qui a même pu être perçue comme une humiliation par certains membres. Same old story.

Ces retours doivent pousser à se réinterroger sur la façon de parler et de rendre intelligibles les enjeux qui sont au cœur des transformations nécessaires pour le secteur, notamment pour

le sortir de son isolement, mais surtout nécessaires pour reconnaître les droits culturels de chacun, « confisqués » par quelques autorisés au plus grand nombre. Sinon, une majorité de citoyens continuera à ne pas se sentir concernée par les enjeux qui sont pourtant en haut de la liste des priorités du secteur. Culture pour tous? Culture pour chacun... Culture pour personne.

Côté citoyens, l'expérience réaffirme donc la nécessité de mettre en place un dialogue, mais surtout la volonté de faire entendre sa voix – attentifs à ne pas tomber dans le piège de la manipulation populiste – lorsqu'il s'agit de définir une politique qui impacte la vie de la communauté. Il reste à définir les modalités de mise en place de ce dialogue et de gestion de la rencontre entre l'expertise du professionnel et celle du vécu, avec les contraintes que toute démarche participative présente en termes de temps et de ressources. Comme l'affirme l'un des membres du groupe : « *De toute évidence, ils nous faut continuer à chercher ensemble, même si cela ne va pas de soi...* »

1. Jon Hawkes, *The 4th pillar of sustainability – Culture's essential role in public planning*. <http://community.culturaldevelopment.net.au/Downloads/HawkesJon%282001%29TheFourthPillarOfSustainability.pdf>

Irene Favero est chargée de mission auprès du Réseau culture 21 (www.reseauculture21.fr)/Florence Castera a coordonné et animé le groupe citoyen autour du Forum Ouvert de la Maison des métales.

Cahiers spéciaux **MOUVEMENT**

Mouvement édite régulièrement des tirés-à-part (généralement envoyés aux abonnés en même temps que la revue) en partenariat avec des structures culturelles.

Le partenaire confie à *Mouvement* la responsabilité du sommaire de ces « cahiers spéciaux » dont le premier objet n'est pas que la communication de l'événement ou de l'image du partenaire mais surtout la mise en perspective éditoriale d'une question artistique, culturelle, articulée à un projet. Cette question et le sommaire développé sont évidemment source d'échanges, de débats et supposent un accord final sur l'« angle » rédactionnel retenu. Chaque tiré-à-part est accompagné d'une opération globale de communication qui permet au partenaire de profiter d'une visibilité sur l'ensemble des supports de *Mouvement* ainsi que d'une diffusion à un réseau large mais ciblé.

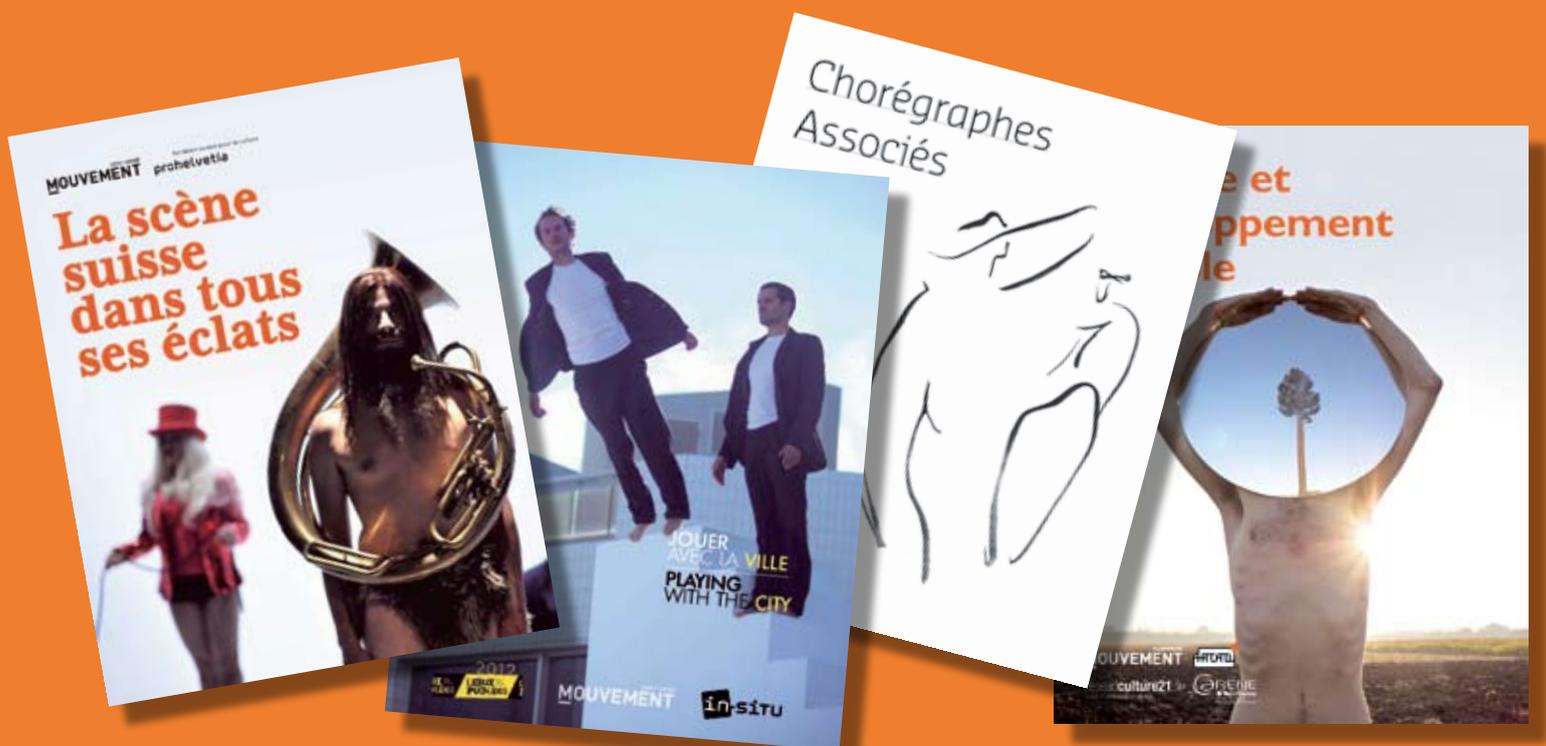
Derniers numéros parus :

La scène suisse dans tous ses éclats, 52 pages, avec Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture.

Chorégraphes Associés, 16 pages, avec le syndicat Chorégraphes Associés.

Jouer avec la ville, 48 pages, bilingue français/anglais, avec Lieux publics.

Culture et développement durable, 48 pages, avec l'ARENE, ARCADI et Réseau Culture 21.



Vous aussi vous souhaitez nous confier un projet de coédition ?

Contactez-nous : Alix Gasso - a.gasso@mouvement.net (0033)(0)1.43.14.73.73

